ISSN 0024-7650

L'éditorial d'Arlette Laguiller p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2105 - 5 décembre 2008 - **prix : 1 €** - DOM 1,50 €

Crise, licenciements, chômage, pauvreté...

Le capitalisme sème la misère, il récoltera la tempête !

p. 3, 4 et 5

M 06189 - 2105 - F: 1,00 €

Sommaire

Leur société

p. 4 ■ Les Restos du cœur débordés
■ La loi sur le logement opposable
■ L'incendie dans une tour à L'Haÿ-les-Roses

p. 5 ■ La hausse du chômage
■ Le RSA va remplacer le RMI

p. 6 ■ Le nouveau parti de Mélanchon
■ L'interpellation du journaliste de *Libération*
■ L'affaire du sabotage des caténaires

p. 7 ■ Les mesures contre les chômeurs et les employés de l'Anpe
■ Contre les suppressions de postes dans l'éducation
■ Lycées du Gers
■ Lycée Picasso d'Avion (Pas-de-Calais)

p. 16 ■ La honte des locaux de rétention

Dans le monde

p. 8/9 ■ États-Unis : Obama, quel changement ? Hémorragie d'emplois
■ Grande-Bretagne : baisse des taux d'intérêt
■ Allemagne : racket écologique

p. 10 ■ Guyane : explosion de colère
■ Belgique : la grève paye à L'UCB

p. 16 ■ Inde : l'attentat de Bombay
■ Tunisie : liberté pour les inculpés et condamnés de Gafsa !

Il y a 90 ans

p. 11 ■ Décembre 1918 : l'État français se réinstallait en Alsace-Lorraine

Dans les entreprises

p. 12 ■ Automobile : le patronat crie avant d'avoir mal
■ Renault Trucks - Vénissieux (Rhône)
■ Faurecia Sieto - Somain (Nord)
■ La Rochelle : mobilisation contre le chômage partiel

p. 13 ■ Peugeot Poissy (Yvelines)
■ Lear - Cergy-Pontoise (Val-d'Oise)
■ ArcelorMittal : superbénéfices et licenciements
■ Autocam - Vallée de l'Arve (Haute-Savoie)

p. 14 ■ Hôpitaux publics : les projets Bachelot dans la région lilloise
■ Hôpital de Tourcoing
■ Clermont, Creil, Senlis : hôpitaux en danger

p. 15 ■ Hôpitaux publics : médecins urgentistes en grève
■ Centrale nucléaire de Cattenom (Moselle)
■ Freescale - Toulouse

Versez à notre souscription !

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons à :

LUTTE OUVRIÈRE -BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

par chèque libellé à l'ordre de :

Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôt de 200 euros à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

• Manifestons le 6 décembre

Non aux licenciements, non aux attaques contre les chômeurs !

Les annonces de plans de suppressions d'emplois se multiplient dans tous les secteurs. Partout les intérimaires sont les premiers jetés dehors. Le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter et cela veut dire que trouver ou retrouver du travail va devenir de plus en plus difficile.

Parallèlement, de plus en plus de chômeurs voient leurs allocations diminuer et les radiations se multiplient. L'obligation faite aux chômeurs d'accepter des emplois mal payés, souvent loin de leur domicile ou ne correspondant pas à leur formation ou leur passé professionnel, va encore aggraver la situation des millions de sans-emploi. Plus les chômeurs sont nombreux, moins le patronat et le gouvernement consacrent d'argent à les indemniser.

Chômeurs, intérimaires, travailleurs en activité sont tous concernés. Personne ne sait aujourd'hui, ni dans le secteur public ni dans le secteur privé, si demain il gardera son emploi, tant il est vrai que le patronat et le gouvernement n'auront aucun scrupule à tenter de faire payer la crise aux plus pauvres d'entre nous.

Samedi 6 décembre, différentes associations de chômeurs et divers syndicats ou organisations appellent à une manifestation contre le développement du chômage et pour la défense des droits des chômeurs, qui partira à 14 heures de la place de la République.

Lutte Ouvrière s'associe à cet appel.

LO

Cercle Léon Trotsky

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour thème :

La crise de l'économie capitaliste

Jeudi 11 décembre à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor à Paris 5e
(Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : contact@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

LO AUDIO...

Pour tous ceux qui ont du mal à lire, Audio-LO vous permet désormais d'écouter sur internet une version audio de nos parutions : *Lutte Ouvrière, Lutte de Classe* et brochures du Cercle Léon Trotsky.

Pour y accéder :
www.lutte-ouvriere-audio.org

... LO MULTIMEDIA

les exposés des Cercles Léon Trotsky ou les récents passages d'Arlette Laguiller dans des émissions de radio et de télévision sur le site :
www.audiovideo-lo.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :.....Prénom : .....

Adresse :.....

Code postal :.....Ville : .....

Ci-joint la somme de :.....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise du 1er décembre

Licenciements, montée de la misère

Qui sème l'orage récoltera la tempête

Le gouvernement lui-même est obligé de reconnaître que le nombre officiel de chômeurs a dépassé les deux millions. Ce chiffre officiel est bidon parce qu'il est largement sous-estimé. Mais son évolution est significative de l'explosion du chômage.

Comment pourrait-il en être autrement ? De grandes entreprises comme ArcelorMittal procèdent à des licenciements massifs. Les entreprises de l'automobile se sont débarrassées de leurs intérimaires, et le chômage technique de la fin de l'année n'annonce rien de bon pour l'avenir. Et derrière les grandes entreprises, il y a les autres, tous ces sous-traitants qui réduisent leurs effectifs et poussent dehors leurs travailleurs.

Et l'aggravation du chômage entraînera inévitablement la montée de la pauvreté. Les Restos du cœur comme la Banque alimentaire ou le Secours populaire sont unanimes pour affirmer qu'ils ont de plus en plus de mal à suivre l'accroissement de la demande. Et ceux qui en sont réduits aux Restos du cœur ne viennent pas seulement des rangs de ceux qui, n'ayant pas d'emploi, sont contraints de survivre avec l'allocation chômage, le RMI ou avec rien. De plus en plus nombreux sont les femmes et les hommes qui ont un travail, un salaire, mais tellement bas qu'il ne suffit pas pour nourrir la famille.

La pauvreté tourne à la misère lorsqu'on perd son logement. La loi dite « droit au logement opposable », dont se vante le gouvernement, ajoute l'hypocrisie à l'ignoble. Elle offre aux sans-domicile ou aux mal-logés la possibilité de porter plainte contre l'État si celui-ci ne leur propose pas une solution. Mais ceux qui ont rédigé cette loi et qui l'ont votée savent pertinemment qu'il n'y a pas assez de logements sociaux et que les sans-domicile, même soutenus par des associations, ne sont pas en situation de suivre un long parcours juridique. Mais il est plus facile de voter des lois, et de se laver les mains de la misère qui monte, que de fournir un logement à ceux qui n'en ont pas. Et dans ce pays, un des plus riches de la planète, on laisse mourir de froid des hommes dont on pourrait sauver la vie, pendant qu'on jongle avec des centaines de milliards pour sauver, non pas la vie, mais les capitaux et les profits des banquiers !

Tous ces faits épars, la baisse du pouvoir d'achat, les licenciements, la montée de la pauvreté, témoignent de l'intensification de la guerre de classe menée par le patronat, par les banquiers, par la classe capitaliste, contre les travailleurs.

Dans cette guerre, le gouvernement n'est que l'exécuteur des basses œuvres de la classe riche. C'est vrai de tout temps, bien que le gouvernement prétende gouverner au nom de tous. Mais c'est particulièrement visible en cette période où la politique du patronat, celle qu'il applique lui-même dans les entreprises et celle qu'il exige du gouvernement, est de faire payer par les classes populaires la crise dont seule la classe possédante et son système économique sont responsables.

Plus la crise s'aggravera, plus le patronat et le gouvernement porteront des coups tous azimuts contre les salaires, l'emploi, les conditions d'existence des classes populaires, les protections sociales, les services publics. L'économie capitaliste est dans un tel état de délabrement que l'exploitation directe ne suffit plus pour permettre aux capitalistes d'encaisser les profits usuraires auxquels ils se sont habitués pendant le boom spéculatif qui a précédé l'écroulement. Il leur faut de plus en plus l'aide de l'État, qui vide les poches de ceux qui font tourner les usines et fonctionner l'économie, afin de pouvoir verser des milliards aux banquiers, aux patrons des grandes entreprises industrielles. Et les ministres d'expliquer que ce qui est bon pour les banquiers spéculateurs, pour les patrons soucieux de leurs seuls actionnaires, est bon pour toute la société.

Alors, il n'y a rien de bon à attendre de ces gens-là, de cette organisation économique là. Que la société crève pourvu que les profits rentrent, leur credo se limite à cela. Le seul sentiment qui peut les faire reculer, c'est la crainte. C'est la crainte d'une explosion sociale assez puissante, assez ample pour qu'elle menace non seulement leurs profits immédiats mais aussi leurs propriétés, leur mainmise sur les entreprises et sur l'économie. Cette explosion sociale, ils finiront par la provoquer car les travailleurs, seule classe productive de la société, ne se laisseront pas pousser à la misère par des parasites irresponsables.

Arlette LAGUILLER

• Héberger de force les sans-abri ?

Une situation révoltante

Après la mort de plusieurs SDF en région parisienne, la ministre du Logement, Christine Boutin, a déclaré qu'elle veut obliger les sans-domicile à se rendre en centre d'hébergement d'urgence quand la température descend en dessous de 6° C.

Cette proposition aurait, paraît-il, été suggérée par Sarkozy. Quant à Fillon, il ne l'a pas démentie, expliquant qu'en cas de « *danger vital pour le SDF, la protection de la vie humaine prime sur toute autre considération* ».

Cette mesure a aussitôt été dénoncée par les associations d'aide aux sans-abri, qui craignent qu'une partie d'entre eux se cachent pour éviter d'être emmenés dans ces centres contre leur volonté, quitte à vivre dans des conditions encore pires.

Finalement, face à l'indignation suscitée par sa proposition, Boutin a décidé de faire machine arrière. De toute façon, une telle mesure aurait été inapplicable, vu que le nombre de places disponibles dans les centres d'urgence – à peine 60 000 places – est bien inférieur au nombre de SDF, estimé à100 000 personnes.

Le problème n'est d'ailleurs pas d'obliger ou pas les SDF à aller en centre d'urgence quand il fait froid. Le gouvernement cherche à dégager sa responsabilité en faisant mine de se soucier du sort des SDF, mais que fait-il pour empêcher que des personnes ne sombrent dans cette situation ? Au fil des ans, les fermetures d'entreprises mais aussi les baisses de revenus ont été telles qu'un nombre croissant de travailleurs, de chômeurs et de retraités se retrouvent expulsés de leur logement et contraints de vivre dans la rue. Quant à la crise actuelle, elle ne peut qu'amplifier ce phénomène.

Plus encore que les « solutions » préconisées par Boutin, c'est le fait qu'il existe des dizaines de milliers de sans-abri qui provoque l'indignation et qui condamne ce système.

Roger MEYNIER

• Restos du cœur

Face à la misère grandissante

***« 80 millions de personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté dans l'Europe des vingt-sept »*, peut-on lire dans une plaquette distribuée par les Restos du cœur. Et le texte de préciser : 80 millions, *« c'est le pays européen le plus peuplé »*. C'est dire si la misère s'accroît dans tous les pays, même les plus riches, touchant maintenant des personnes de toutes professions ou presque, de tous sexes, de tout âge : des jeunes sans emploi, des familles monoparentales, des travailleurs dits pauvres, c'est-à-dire sous-payés, des retraités dont les pensions ne suffisent pas...**

Cela fait maintenant vingt-cinq hivers que les Restos ouvrent leurs portes. Quand ils se sont créés en 1985, Coluche et ses amis chantaient : « *Aujourd'hui on n'a plus le droit d'avoir faim ni d'avoir froid* », et surtout ils pensaient que leurs actions, leurs gestes, qu'ils espéraient symboliques, seraient provisoires. Cela ne l'a pas été. Vingt-trois ans après, les repas annuellement servis ont été multipliés par onze, passant de 8,5 millions en 1985-1986 à plus de 90 millions en 2007-2008.

Cette année, pour la campagne 2008-2009, et avant même son ouverture, les inscriptions étaient déjà en hausse de 5 à 10 % par rapport à la campagne précédente, et le président des Restos, Olivier Berthe, s'est dit très soucieux quant aux effets de la crise économique sur les capacités financières de la population et, par voie de conséquence, sur l'afflux que connaîtront les Restos.

Une fois encore, près d'un demi-million de donateurs et plus de 50 000 bénévoles aideront, chacun à leur façon, les demandeurs, mais ils resteront seuls à leur tendre la main et à les accueillir. Le gouvernement, en la personne du ministre du Travail Xavier Bertrand, est certes venu apporter son « *soutien* » aux Restos, soulignant avec une certaine dose d'hypocrisie que « *l'appel de Coluche résonnait toujours* » et appelant « *à jouer la carte de la solidarité nationale* ». Mais l'apport de la part du gouvernement consiste en une aide de cinq millions d'euros, à laquelle devront s'ajouter d'autres versements venant de la Communauté européenne. Tout cela est peu, bien peu au regard des besoins. Et même pour ce qui concerne le maintien d'un millier de contrats aidés, actuellement embauchés par l'association, le ministre a seulement répondu par un évasif : le « *message est entendu* ».

Le vendredi 29 novembre et le samedi 30, les banques alimentaires collectaient des produits divers pour les démunis dans toutes les grandes surfaces ; produits ensuite redistribués à diverses associations, dont les Restos du cœur. Face à l'augmentation de la pauvreté, elles s'étaient fixé l'objectif de 10 000 tonnes de boites de conserve, paquets de pâtes, gâteaux, couches pour bébé, etc. Objectif atteint et même dépassé... seulement du fait de la générosité des milieux populaires.

Georges LATTIER

• Loi sur le droit au logement opposable (Dalo)

Avec ou sans loi, un manque criant de logements sociaux

Depuis le 1er décembre, la loi Dalo sur le droit au logement opposable est entrée dans sa seconde phase : les demandeurs de logements sociaux qui ont été reconnus prioritaires et dont la demande n'a pas abouti peuvent maintenant attaquer l'État en justice. Mais ce n'est pas pour autant qu'ils ont des chances d'obtenir un logement décent, vu la pénurie en ce domaine.

Des logements vacants, il y en a, mais pas dans le social.

LO

Votée en mars 2007 et applicable au 1er janvier 2008, la loi Dalo oblige l'État à offrir un « logement décent et indépendant » à toute personne qui en est privée. Mais la procédure, longue et complexe, est déjà là pour décourager un bon nombre de ceux qui voudraient effectuer cette démarche. Dans un premier temps, il faut déposer un dossier auprès d'une commission départementale, qui a entre trois et six mois, selon les régions, pour l'examiner. Ensuite, pour les cas jugés « recevables », le dossier est transmis au préfet, qui a six mois pour trouver un logement. Et seulement alors, c'est-à-dire au bout d'un an, si aucune solution n'a été trouvée, le demandeur peut déposer un recours devant le tribunal de commerce, qui doit juger dans les deux mois. Et à supposer que l'État soit reconnu défaillant, il est alors condamné à verser une astreinte qui va à un fonds destiné à alimenter la construction de logements sociaux. Après tout ce temps passé en procédures, le demandeur, lui, n'a toujours pas trouvé de toit !

Selon les associations qui militent en direction des mal-logés et des sans-abri, fin octobre 2008, seuls 50 000 ménages avaient déposé un recours, sur les 600 000 jugés prioritaires en matière de logement (ce qui ferait dans les 1 300 000 personnes). La faible proportion s'expliquerait par le fait que la plupart savent que leur demande n'a aucune chance d'aboutir, en matière de logement. 58 % seulement de ces dossiers ont été examinés, les commissions étant engorgées dans la région parisienne. À la fin du compte, environ 3 000 personnes ont été relogées depuis l'entrée en vigueur de la loi Dalo. C'est un nombre dérisoire, eu égard aux besoins. Et même si les amendes versées par l'État servent effectivement à construire des logements sociaux, ceux-ci ne verraient le jour au mieux qu'en 2011, vu les délais normaux de la construction.

Pourtant, des logements vacants, il y en a, qu'ils appartiennent à des institutionnels comme les banques ou à des particuliers. Il existe aussi une loi permettant de les réquisitionner en cas de nécessité. Mais l'État se garde bien de la faire valoir, alors qu'il y a urgence. Au contraire, il condamne à de très lourdes amendes une association comme le DAL qui occupe des locaux vides ou monte des tentes sur les trottoirs pour protester contre la pénurie de logements. La loi sur le droit au logement opposable tient donc plutôt de la publicité mensongère.

Marianne LAMIRAL

• Incendie dans une tour à L'Haÿ-les-Roses en 2005

La société immobilière échappera-t-elle à sa responsabilité ?

Le procès des trois jeunes filles qui avaient mis le feu à la boîte aux lettres d'une adolescente rivale, le 4 septembre 2005 à L'Haÿ-les-Roses, vient de s'ouvrir. Le feu s'était propagé et avait provoqué la mort de dix-huit personnes. Le procès aura lieu à huis clos.

La société d'HLM concernée, l'immobilière 3F, n'est pas mise en examen. Pourtant, comment un simple feu de boîte aux lettres, geste certes stupide mais assez insignifiant, a-t-il pu prendre des proportions aussi importantes et aussi meurtrières ? Les pompiers sont intervenus rapidement, l'incendie a été facilement maîtrisé et aucune des 18 victimes n'a été brûlée. Il est évident qu'il y avait des défauts de construction, au moins en ce qui concerne les matériaux de revêtement qui, en brûlant, ont dégagé des fumées toxiques et meurtrières, car ce sont bien ces fumées qui ont tué.

Les boîtes aux lettres étaient inflammables, ainsi que des lambris couvrant murs et faux plafonds. La cage d'ascenseur a servi de conduit aux fumées sans qu'il y ait d'évacuation possible en parties hautes. La responsabilité de la société 3F paraît donc engagée, ainsi que celle d'Otis pour l'ascenseur.

L'immobilière 3F est un groupe important, avec un parc locatif de près de 150 000 logements, foyers et commerces, et près de cent millions d'euros de résultat financier. Elle se vante que « *la plus grande attention est accordée à la qualité architecturale et environnementale des logements, aussi bien pour la construction neuve que pour les opérations de réhabilitation* ». Ce n'était apparemment pas le cas dans la tour de L'Haÿ-les-Roses !

Du fait du huis clos, lors du procès la société 3F échappera aux débats publics. Et, ce qui est plus grave, le problème d'un grand nombre de logements plus ou moins vétustes, où les risques sont considérables en cas d'incendie, ne sera pas étalé sur la place publique.

En revanche, les trois incendiaires risquent, en théorie du moins, de lourdes peines : jusqu'à vingt ans de prison pour deux d'entre elles, et la perpétuité pour la troisième !

André VICTOR

• Chômage en hausse

Des millions de chômeurs pour sauver les profits

Les chiffres du chômage qui viennent d'être annoncés marquent une hausse de 2,4 % en octobre. 46 900 chômeurs de plus ont été enregistrés.

Pour les statisticiens, il s'agit de la plus forte hausse mensuelle de ces quinze dernières années. Pour les ministres de Sarkozy, c'est seulement une conséquence « *inévitable* » de la crise économique, et une « *phase de ralentissement [...] avec forcément des conséquences sur l'emploi* », pour Lagarde, en charge de l'Économie. Trois millions et demi de travailleurs vivent la situation, car au-delà des 2 millions répertoriés par l'Insee dans la catégorie 1 (à la recherche d'un emploi à temps plein, à durée indéterminée, n'ayant pas travaillé plus de 78 heures dans le mois), il existe sept autres catégories, qui elles aussi recensent des travailleurs sans emploi. Et ceci encore sans compter tous ceux qui n'en peuvent plus de chercher... sans trouver.

Et les annonces de suppressions d'emplois continuent d'être distillées, jour après jour. Après les banques, qui invoquent les conséquences de la crise des « subprimes », viennent l'industrie et le bâtiment.

Déjà les patrons des entreprises d'intérim annoncent 100 000 emplois supprimés en un an, sur 650 000, allant comme Adecco jusqu'à licencier préventivement 600 de ses propres employés. Quant aux emplois à durée indéterminée, ils servent eux aussi, en quelque sorte, de variable d'ajustement... pour les profits. Dans l'automobile, les patrons se permettent la métaphore maritime à deux sous en appelant « *réduire la voilure* » le fait de supprimer près de 8 000 emplois, rien que pour Renault et PSA. Sans compter les centaines d'emplois qui disparaissent chez les sous-traitants. En amont, le sidérurgiste ArcelorMittal se joint maintenant au chœur hideux. Mais pendant qu'ils suppriment les emplois ou instaurent des semaines de chômage partiel, plus ou moins indemnisé, les patrons de l'automobile écoulent leurs stocks, récupèrent de l'argent frais, continuent à jouer en Bourse, en préservant leur trésorerie et... versent des dividendes par milliards.

Pendant ce temps, dans l'automobile, les aciéries, les fonderies comme dans d'autres secteurs industriels et dans le bâtiment, les travailleurs continuent à tenir des postes intenables, à supporter des cadences ou des horaires insupportables. Si la logique mise en œuvre n'était pas purement celle du profit, le travail, et il y en a, serait réparti entre tous. Mais cela, on ne peut l'attendre ni des profiteurs du système ni des gouvernants à leur entière dévotion.

Viviane LAFONT

LO

La vertu selon la Sécu

En 2009, l'Assurance-maladie va passer des contrats avec les médecins « vertueux ». Mais n'allez rien imaginer, les « vertus » en question sont de celles qui permettent à la Caisse nationale de faire... des économies !

La première vertu serait de prescrire des médicaments au moindre coût : 90 % de génériques pour les antibiotiques, 80 % pour les antidépresseurs, 65 % pour les antihypertenseurs, etc. La deuxième consisterait à améliorer la prévention (vaccination contre la grippe, dépistage du cancer du sein...) et la troisième à améliorer le suivi des malades atteints de diabète, d'hypertension et d'asthme.

Ces vertus seraient codifiées et répertoriées afin de mesurer le « taux d'effort » des médecins et de calculer le montant de la prime à verser : 5 000 euros pour les parangons de « vertu », un peu moins pour les autres.

L'Assurance-maladie envisage 5 000 contrats de ce type pour 2009. Cette usine à gaz coûterait donc – nous coûterait, car c'est l'argent de nos cotisations – 25 millions d'euros. Dans le même temps elle espère réaliser 220 millions d'économies sur les médicaments et... 70 millions sur les indemnités journalières ! Et voilà l'ultime vertu : la chasse à l'arrêt-maladie !

Sophie GARGAN

• Le RSA va remplacer le RMI

Une machine à baisser les salaires ?

Le 27 novembre, le Parlement a adopté définitivement la loi qui instaure le Revenu de Solidarité Active, le RSA. Symboliquement, elle devait être promulguée le 1er décembre, vingt ans exactement après l'instauration du RMI, en 1988.

Le RSA devrait donc remplacer le RMI à partir de juillet 2009, et au plus tard le 1er janvier 2011 outre-mer. À terme, le RSA devrait aussi se substituer à l'Allocation de Parent Isolé (API).

D'après le gouvernement et son principal initiateur, Martin Hirsch, les buts du RSA sont très nobles : « *Le RSA est l'un des instruments pour atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté* ». Selon lui, le RSA va avoir un double impact immédiat : permettre à 100 000 érémistes de retrouver un emploi d'ici 18 mois, et sortir 700 000 personnes de la précarité. En cette période de crise et de chômage grandissant, brandir de tels chiffres a quelque chose d'irréel.

Pour ceux qui retrouveront tout de même un travail, la principale modification par rapport au RMI est de pouvoir cumuler, dans la limite de 1,2 smic, leur salaire avec une partie (au maximum 62 %) de la nouvelle allocation. Jusqu'à maintenant, quand ils retrouvaient un travail salarié, les bénéfiaires du RMI perdaient rapidement leur allocation, et certaines prestations associées comme la CMU.

Au point de vue financier, le gain éventuel du RSA pour d'éventuels embauchés sera maigre. Le site du Premier ministre donne lui-même un exemple : un célibataire sans enfant qui trouvera un travail à trois-quarts de temps, en touchant un salaire mensuel de 771 euros, percevra au titre du RSA, 101 euros mensuellement, mais perdra la Prime pour l'Emploi (876 euros annuel). Au final, il ne percevra que 336 euros de plus... par an.

De même, les projections du gouvernement misent sur une dépense supplémentaire de 1,5 milliard d'euros par an pour 3,7 millions de personnes concernées. Soit une moyenne de 35 euros par mois et par personne ! Ce n'est qu'une moyenne, mais on est loin de « *l'objectif de réduction de la pauvreté* ».

Les textes d'application du RSA ne sont pas encore parus, mais déjà plusieurs organisations ont pointé du doigt les restrictions inscrites dans la loi. Celles-ci écarteront du RSA des personnes qui avaient droit auparavant au RMI ; en particulier, la Halde – la haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité – note que le RSA impose aux étrangers hors Union européenne une « *condition de résidence préalable de 5 ans* ». Elle juge que « *cette exigence constitue une différence de traitement prohibée par l'Organisation Internationale du Travail* ». De même, la fixation d'un âge minimum à 25 ans (comme pour le RMI) est jugée par la Halde comme discriminatoire.

Mais le problème principal est l'impact que cette loi va avoir nécessairement sur les salaires. Le RSA incitera évidemment des employeurs à prendre des travailleurs à temps partiel, payés d'autant moins qu'ils toucheraient par ailleurs avec le RSA un complément de salaire payé par l'État. Le RSA risque donc de servir à ces employeurs de machine à baisser les salaires et à se procurer de la main-d'œuvre à bon marché.

Bertrand GORDES

• Grandes manœuvres

Mélenchon à côté du PS, mais pas à sa gauche

Trois semaines après avoir quitté le PS, Jean-Luc Mélenchon a fondé son parti, le Parti de Gauche, expliquant qu'il en était arrivé là après avoir bataillé ferme, pendant vingt ans, au sein du Parti Socialiste. Il prétend aujourd'hui qu'il aurait tenté, en vain, de le réorienter sur des positions de gauche.

Stand du "Parti de Gauche" de Mélenchon sur les bords de la manifestation de l'Éducation nationale le 20 novembre.

LO

La réalité est moins vertueuse. S'il est vrai que Jean-Luc Mélenchon a participé, durant ces vingt dernières années à des batailles internes au sein de l'appareil socialiste, s'il s'est retrouvé dans telle ou telle coalition l'opposant à d'autres coalitions de notables, bien malin qui aurait pu dire s'il se situait plus ou moins à la gauche des combinaisons concurrentes.

Ainsi par exemple il s'était rangé derrière Laurent Fabius lors de la compétition mettant aux prises Fabius, Strauss-Kahn et Royal pour le choix de la candidature socialiste à la Présidentielle de 2007. Il justifiait son choix par le fait que Fabius avait fait campagne pour le non au referendum constitutionnel européen, ajoutant que « *Fabius avait été ministre et était* (donc) *capable de diriger la France* ». Ministre, Mélenchon le fut, lui aussi, chargé de l'Enseignement technique, aux côtés de Jack Lang, de 2000 à 2002, dans un gouvernement dirigé par Jospin, sans que cet épisode gouvernemental laisse le souvenir d'une politique plus à gauche.

Voilà pour le passé. Mais les perspectives d'avenir que propose le Parti de Gauche de Jean-Luc Mélenchon ne semblent pas plus prometteuses d'une orientation plus à gauche, même dans le sens que l'on donne à ce terme dans le vocabulaire des politiciens. Jean-Luc Mélenchon fixe, en effet, à son parti comme principal objectif d'être le pôle autour duquel se fédéreraient des libertaires, des communistes, des trotskystes, des écologistes, des républicains, afin de présenter une liste lors de l'élection européenne de juin 2009. La direction du PCF s'est empressée de répondre favorablement à cette sollicitation, y voyant l'opportunité de ne pas se retrouver isolée lors de cette échéance.

Alors, quel sera le succès de la démarche du sénateur Mélenchon ? L'avenir le dira. Mais l'essentiel n'est pas la destinée de cette proposition, c'est l'objectif que Mélenchon lui assigne. Il veut, dit-il, que cette liste obtienne un score significatif, supérieur, affirme-t-il à celui des Verts, un score qui dépasse même celui du PS. Mais pour faire quoi ? Pour se faire admettre dans une future équipe gouvernementale avec ce Parti Socialiste qu'il vient de quitter ? Et sur quel programme ? Avec quelle exigence à l'égard de ses futurs (et anciens) partenaires ? Jean-Luc Mélenchon se garde bien d'en parler.

En réalité, il fait le choix d'avoir, de l'extérieur du PS, la démarche qui était la sienne en son sein, pour tenter de revenir au premier plan. Un tel choix, d'autres l'avaient fait dans le passé : Rocard, Chevènement, par exemple. Avec plus ou moins de bonheur pour leur carrière. Eux aussi avaient prétendu, à un moment ou un autre, qu'ils se situaient à la gauche du PS. On a pu voir ce qu'il en était. La trajectoire qu'a choisie Mélenchon fait penser à celle de ces prédécesseurs.

Jean-Pierre VIAL

• Interpellation musclée du journaliste de *Libération*

Les pratiques ordinaires de la police

La manière dont Vittorio de Filippis, journaliste à *Libération*, a été interpellé, maltraité et humilié par des policiers a soulevé à juste titre l'indignation.

À l'origine de l'affaire, une plainte en diffamation contre *Libération*, déposée en 2007, alors que le journaliste était directeur de publication du quotidien. Près de deux ans plus tard, trois policiers arrivent à l'aube à son domicile. « *Habillez-vous, on vous emmène* ». Ils lui signifient un mandat d'amener au tribunal de grande instance, l'emmènent au commissariat du Raincy, le menottent puis le conduisent dans le sous-sol du tribunal à Paris. Là, témoigne-t-il, « *on me demande de vider mes poches, puis de me déshabiller. Je me retrouve en slip, ils refouillent mes vêtements, puis me demandent de baisser mon slip, de me tourner et de tousser trois fois.* » Après s'être rhabillé, il est enfermé dans une cellule avant que deux gendarmes viennent le chercher et lui demandent de recommencer la scène du déshabillage et de la « toux » avant de le conduire dans le bureau de la juge où il est mis en examen.

Gêné par le bruit soulevé par l'affaire, Sarkozy a annoncé qu'il fallait réfléchir à « *une procédure pénale plus respectueuse des droits et de la dignité des personnes* » et Fillon s'est déclaré « *choqué* ». Mais, deux jours plus tôt, avant les protestations de la presse, la ministre de l'Intérieur avait affirmé que la police avait « *suivi les procédures* » pour exécuter le mandat d'amener de la juge à l'encontre du journaliste ; quant à la garde des Sceaux, elle avait confirmé que la procédure était « *tout à fait régulière* » !

En effet, ils sont nombreux ceux qui, dans le cadre de telles procédures « régulières », notamment des jeunes, sont ordinairement molestés et humiliés par des policiers qui, goguenards et sûrs de leur impunité, leur demandent de « tousser ». L'affaire du journaliste de *Libération* a au moins pour résultat de soulever un peu le voile sur ces pratiques.

Sophie GARGAN

• Sabotage des caténaires

La baudruche se dégonfle

Mardi 2 décembre, trois des cinq personnes incarcérées dans l'affaire dite du « *sabotage des voies SNCF* » ont été remises en liberté. La chambre d'instruction a dû juger qu'il ne s'agissait pas de terroristes bien redoutables et qu'ils pouvaient attendre leur procès en liberté. Pourtant deux autres, inculpées des mêmes chefs, « *direction d'une entreprise terroriste, destruction en réunion à visée terroriste, association de malfaiteurs* », restent détenues. Elles font toutes partie des neuf personnes mises en examen le 15 novembre, suite à des actes de malveillance sur des caténaires de voies TGV ayant conduit au retard de plusieurs dizaines de trains.

Ces actes stupides et potentiellement dangereux avaient donné lieu à un numéro de grand guignol de la part des autorités. Les policiers avaient parlé de trois cents terroristes potentiels, issus de « l'ultra-gauche » et placés sous surveillance, de matériel retrouvé chez les accusés (dont un horaire des trains, des clés USB et du matériel d'escalade !), de renseignements donnés par le FBI, etc. Les arrestations avaient fait les gros titres des journaux. Et la mayonnaise était montée suivant, semble-t-il, ce principe que plus le terroriste incarcéré est dangereux, plus le ministre de l'Intérieur est grand. Alliot-Marie était donc venue déclarer sur toutes les chaînes combien sa résolution était grande contre un ennemi aussi redoutable.

Aujourd'hui, avec sept inculpés en liberté sur neuf, il semble que la justice contredise la police, le gouvernement et leurs délires « terroristes », laissant Alliot-Marie marrie.

La seule chose étonnante de cette affaire c'est que ce ne soit pas Sarkozy lui-même, selon son habitude, qui ait mis la main au collet des terroristes. Mais peut-être avait-il senti le coup foireux ?

Paul GALOIS

• Contre les suppressions de postes dans l'Éducation

Dans la rue le 10 décembre !

Après le succès de la journée de grève du 20 novembre, des enseignants étaient de nouveau en grève le 27 novembre contre les suppressions de postes. Une nouvelle journée de mobilisation est prévue le mercredi 10 décembre. Alors que des dizaines de milliers de postes ont déjà été supprimés les années précédentes, le ministre de l'Éducation nationale, Xavier Darcos, s'apprête en effet à en supprimer de nouveau 13 500.

Sur ces 13 500 suppressions de postes, 3 000 sont des postes d'enseignants spécialisés dans l'aide aux élèves en difficulté scolaire, les « Rased » (Réseaux d'aide et de soutien aux elèves en difficulté). Ces derniers manifestaient mercredi 3 décembre devant le Sénat pour protester. Le même jour, les professeurs qui enseignent les Sciences économiques et sociales au lycée devaient également manifester pour défendre la place de leur matière menacée par la réforme des lycées présentée par Darcos. Il est bien significatif que le ministre de l'Éducation, qui déclare n'avoir en tête que le souci de la réussite des élèves, supprime les postes d'enseignants dont la tâche est justement de permettre la réussite de ceux qui sont en difficulté, réduise le nombre de matières enseignées au lycée et, pour les plus petits, le nombre de classes de maternelle.

L'opposition aux projets de Darcos n'est pas une résistance des enseignants à de prétendues innovations pédagogiques, comme le ministre voudrait le faire croire. Il ne met en œuvre toutes ces réformes que dans le but de faire l'économie de postes, économies qui permettront au gouvernement de payer sa générosité vis-à-vis des banquiers. Bon nombre de travailleurs, qui sont préoccupés par la dégradation des conditions dans lesquelles leurs enfants étudient, en sont conscients.

Les initiatives des directions syndicales restent bien au-dessous de ce qui serait nécessaire. Depuis le succès de la journée du 20 novembre, elles ont appelé les enseignants à se mobiliser en fonction de leur catégorie, Rased d'un côté, professeurs d'économie de l'autre, comme s'il s'agissait de problèmes indépendants les uns des autres. Elles ont même limité l'appel à la mobilisation pour le mercredi 10 décembre. Gérard Aschieri, le dirigeant de la FSU, a tenu en effet à préciser qu'il n'y aurait pas d'appel national à la grève ce jour-là. Les directions syndicales semblent se contenter des discussions proposées par le ministre qui devait les recevoir jeudi 4 décembre. Mais les enseignants, eux, ne peuvent pas se contenter de paroles ils devront montrer leur mécontentement ensemble, dans la rue, contre les suppressions d'emplois.

Aline RETESSE

LO

• Dans les lycées du Gers

Les descentes musclées de la gendarmerie

Fin novembre, des forces de police ont pratiqué des interventions pour le moins musclées dans différents établissements scolaires du Gers, dans le cadre d'une « action de prévention » contre l'usage de stupéfiants.

À Auch, Marciac, Pavie, Castelnaudary, dans des collèges et des lycées, le scénario était le même partout : des gendarmes ont fait irruption dans les locaux, accompagnés de chiens renifleurs de drogue. Ils ont fouillé les locaux, les affaires et les élèves eux-mêmes, le tout sans ménagement et assorti de remarques insultantes envers les jeunes.

Un enseignant d'un centre d'apprentis, choqué de la brutalité de cette intervention, a ainsi témoigné de ce qu'il a vu dans son établissement : *« Je fais cours quand tout à coup, sans prévenir, font irruption quatre gendarmes décidés, accompagnés d'un maître-chien affublé de son animal. Sans préambule, le chien est lancé à travers la classe. Les jeunes sont choqués, l'ambiance est lourde, menaçante. Le chien court partout, mord le sac d'un jeune à qui on demande de sortir, le chien bave sur les jambes d'un autre terrorisé, sur des casquettes, sur des vêtements. Des sacs sont vidés dans le couloir, on fait ouvrir les portefeuilles. Une trentaine d'élèves suspects sont envoyés dans une salle pour compléter la fouille. Certains sont obligés de se déchausser et d'enlever leurs chaussettes, l'un d'eux se retrouve en caleçon. Parmi les jeunes, il y a des mineurs. Dans une classe de BTS, le chien fait voler un sac, l'élève en ressort un ordinateur endommagé, on lui dit en riant qu'il peut toujours porter plainte. Ailleurs, aux dires des jeunes et du prof, le maître-chien lance :* "Si vous bougez, il vous bouffe une artère et vous vous retrouvez à l'hosto" ».

Dans un collège de Marciac, une jeune élève de 13 ans raconte comment elle a subi une fouille corporelle, sous le regard de deux gendarmes masculins, l'un disant à la fouilleuse : *« On dirait qu'elle n'a pas de hash mais avec sa tête, mieux vaut bien vérifier »*.

Depuis janvier, vingt-cinq établissements scolaires ont été ainsi contrôlés, avec l'aval de la plupart des chefs d'établissements, d'accord sur le principe sinon sur les méthodes. Il paraît pourtant, selon les dires des autorités locales, qu'il s'agit là de « simples » actions de prévention contre l'usage de stupéfiants. Mais visiblement, pour les forces de police qui sont intervenues dans les établissements du Gers, « prévenir » consiste plutôt à considérer les jeunes comme étant a priori suspects pour l'unique raison qu'ils sont jeunes, et à les traiter de façon indigne.

Marianne LAMIRAL

• Lycée Picasso d'Avion (Pas-de-Calais)

Les Renseignements généraux y vont avec leurs gros sabots

Un élève de terminale du lycée Picasso d'Avion, près de Lens, a été convoqué mercredi 26 novembre par un agent des Renseignements généraux pour qu'il lui donne des « informations » sur la Confédération de la jeunesse du Nord, syndicat lycéen créé à la rentrée scolaire et dont il est le responsable local. On lui a aussi fait savoir que, s'il poursuivait dans la voie de la contestation contre la politique de Darcos, son avenir professionnel pourrait être compromis !

Les élèves et les enseignants du lycée Picasso s'étaient fortement mobilisés au printemps dernier, en occupant même l'établissement la nuit, pour protester contre les suppressions de postes et la menace de fermeture de plusieurs classes. C'est d'ailleurs sur cette base que la Confédération de la jeunesse du Nord avait été fondée, et la convocation de Simon Poudroux n'est pas étrangère au fait que les protestations continuent contre les économies décidées dans l'Éducation nationale.

Le chantage exercé par les RG contre un lycéen qui organise la protestation risque plus de l'étendre que de la calmer.

M.L.

• Contre les chômeurs et les employés de l'ANPE

Le gouvernement ne chôme pas

Le 1er décembre les travailleurs de l'ANPE étaient appelés à faire grève contre les conséquences de la fusion de l'ANPE avec les Assedic, ainsi que pour une augmentation des salaires. Leur mouvement a été suivi par près de 60 % d'entre eux.

À partir du 1er janvier, en effet, doit se mettre en place le Pôle emploi : un seul guichet pour pointer, toucher ses allocations et essayer de trouver un emploi. Un véritable progrès selon le gouvernement. En réalité cette soi-disant simplification risque d'entraîner une aggravation des conditions de travail des employés et de l'accueil des chômeurs. Elle risque même de faciliter leur radiation.

Une des conséquences de cette fusion dénoncée par les travailleurs, par exemple, est la mise en place de plate-formes téléphoniques pour remplacer petit à petit l'accueil physique dans les agences sur le modèle adopté par les Assedic. On comprend très bien comment un tel système déjà répandu pour d'autres services peut aboutir à l'impossibilité d'obtenir ne serait-ce qu'une simple explication, risquant de ce fait d'augmenter le nombre des chômeurs radiés.

Il ne serait, de plus, plus question d'aucune augmentation d'effectifs, il n'y a eu que l'engagement d'un maintien des effectifs pour 2009, et ce alors que le nombre de chômeurs va exploser !

Les seules mesures prises par le gouvernement contre les chômeurs pourraient entraîner une augmentation de 800 000 inscrits. En effet, alors que les bénéficiaires du RMI ne devaient pas obligatoirement s'inscrire à l'ANPE, ceux du RSA le devront. Les travailleurs les plus âgés étaient dispensés de recherche d'emploi, ce qui n'est plus le cas depuis peu. Enfin, « l'offre raisonnable d'emploi » limite à deux le nombre de refus d'emplois possibles. Il serait donc nécessaire d'embaucher en conséquence.

Mais le gouvernement ne l'entend pas de cette oreille. Il ne vise pas à réduire le chômage, mais le coût de l'indemnisation des chômeurs.

A.R.

• États-Unis

Obama, le changement auquel on ne peut pas croire

Obama a fait toute sa campagne pour la présidence des États-Unis sur le *« changement »* et la rupture avec *« la politique du passé »*. Mais ce qu'il affiche en constituant son futur gouvernement, c'est sa volonté de continuité. Les dernières nominations qu'il a effectuées sont hautement symboliques.

La paix n'est pas pour demain.

Barack Obama garde à son poste l'actuel secrétaire à la Défense (l'équivalent du ministre de la Défense), Robert Gates, qui mène depuis deux ans les guerres d'Irak et d'Afghanistan pour le compte de Bush. C'est Robert Gates qui a intensifié la guerre en Irak depuis un an, provoquant des destructions massives et alimentant la haine des populations de la région contre les États-Unis. Gates ne veut pas s'engager sur une date de retrait des troupes d'Irak et, si Obama continue à dire souhaiter retirer en 16 mois les troupes américaines d'Irak, il insiste maintenant surtout sur le fait que cela peut changer : *« Comme je l'ai toujours dit, je tiendrai compte des recommandations de mes militaires. »* Autre bémol, Obama dit qu'*« il est vraisemblable qu'il sera nécessaire de maintenir sur place une force résiduelle pour fournir des formations et une aide logistique afin de protéger nos civils en Irak »*, force *« résiduelle »* estimée pendant la campagne à plusieurs dizaines de milliers d'hommes !

La nomination d'Hillary Clinton au poste de secrétaire d'État (ministre des Affaires étrangères) ne constitue pas une rupture dans la politique étrangère américaine. Obama lui reprochait lors des primaires d'avoir approuvé par son vote la guerre contre l'Irak et d'être une va-t-en guerre qui voulait envoyer les Américains au front. Mais lui-même a décidé d'intensifier la guerre en Afghanistan, guerre qu'il qualifie de « juste ». Quant à l'actuelle secrétaire d'État, Condoleezza Rice, elle a félicité Obama de son choix.

Obama mènera la politique de l'impérialisme américain, qui défend avec agressivité ses intérêts de par le monde. Il veut même associer les autres pays à ses efforts guerriers et Hillary Clinton l'a immédiatement proclamé : *« L'Amérique ne peut pas résoudre ces crises sans le reste du monde, et le monde ne peut les résoudre sans l'Amérique. »*

Selon le *New York Times*, Obama s'éloigne de sa campagne et *« dit en gros que les Américains ne doivent pas prendre trop au sérieux certaines choses dites dans le feu de la campagne »*.

Face à la crise, une politique au service des plus riches...

Le choix des ministres et des conseillers d'Obama en matière économique n'annonce sûrement pas une rupture avec le passé. Car ce sont tous d'anciens conseillers ou ministres de Bill Clinton, dont certains ont travaillé ces derniers mois à rembourser les banquiers qui avaient trop risqué et trop perdu.

En effet le futur ministre des Finances de Barack Obama est le président de la Réserve fédérale de New York, Timothy Geithner. Il a étroitement collaboré avec l'actuel ministre des Finances, Paulson, pour voler au secours des institutions financières de Wall Street en faillite : sauvetage de la banque Bear Stearns, de la société d'assurances AIG et du géant de la finance Citigroup, auquel ont été accordés tout récemment 20 milliards de dollars et la garantie pour 300 milliards d'actifs risqués. Il faut dire que le troisième larron qui a concocté avec Paulson et Geithner le plan de sauvetage de Citigroup n'est autre que l'ancien ministre des Finances de Clinton, aujourd'hui à la tête de... Citigroup !

Le futur ministre des Finances d'Obama a aussi collaboré au fameux plan de 700 milliards de dollars adopté par le Congrès américain pour venir à la rescousse des banques.

C'est dire que ni lui ni Obama ne trouvent choquant de distribuer des milliards d'argent public pour couvrir les pertes des banquiers. En fait, l'administration républicaine et l'équipe d'Obama travaillent la main dans la main sur toutes les décisions économiques face à la crise.

Les quelques promesses faites par Obama dans la campagne disparaissent avant même qu'il ait pris ses fonctions. Par exemple, il évoque déjà l'idée que les augmentations d'impôts sur les plus riches seront peut-être remises à plus tard, à cause de la crise...

....et contre les travailleurs

Obama soutient la demande de 25 milliards de dollars de rallonge que les trois grands constructeurs automobiles américains réclament, en plus des 25 milliards de dollars que le Congrès leur a déjà accordés, mais il y met une condition : Ford, GM et Chrysler doivent présenter un plan de redressement mettant tout le monde à contribution, et en particulier les travailleurs. Le syndicat des travailleurs de l'automobile, l'UAW, soutient la revendication des patrons auprès du Congrès et va tenter de convaincre les travailleurs d'accepter de nouveaux

LO

LO

Banque et chantier à New York. Pendant que les banquiers sont aidés par l'État, les travailleurs sont appelés à de nouveaux sacrifices.

Il faut arrêter les suppressions d'em

Les militants trotskystes américains qui publient le bimensuel *The Spark* reviennent, dans l'éditorial de leur dernier numéro, sur la montée rapide du chômage qui, avec la crise, frappe les travailleurs américains.

Selon les déclarations officielles du département américain du Travail, plus de dix millions de personnes ont perdu leur travail en octobre. Cela représente 6,5 % de la population active.

Mais ces dix millions ne représentent qu'une petite partie du problème. Quand le gouvernement compile les statistiques mensuelles du chômage, il en exclut une grande partie des personnes concernées mais, en même temps, il en garde une trace. L'ensemble donne un total général de 22,6 millions de personnes qui sont soit des chômeurs, soit des salariés travaillant moins d'heures que l'emploi à plein temps qu'ils peuvent souhaiter. On arrive ainsi, pour octobre, à plus d'un salarié sur sept sans travail, complètement ou partiellement. Effroyable !

Cela ne devrait pas être beaucoup mieux en novembre, avec les annonces de licenciements qui se succèdent : 54 000 emplois supprimés chez Citigroup ; 24 000 chez Hewlett-Packard ; 6 000 chez Sun Microsystems ; 5 000 employés chez Chrysler ; 2 500 chez ArcelorMittal, et presque autant dans les autres entreprises de sidérurgie, US Steel et AK Steel ; 3 000 chez Yahoo ; plusieurs milliers dans les entreprises fabriquant des semi-conducteurs ; et des centaines de milliers d'emplois menacés dans l'automobile.

Pour la suite, les prévisionnistes en économie de l'université du Michigan prédisent dans ce qu'ils appellent un *« pronostic optimiste »* que 2,4 millions de personnes supplémentaires devraient perdre leur emploi dans les dix-huit prochains mois. (...)

Ce n'est pas de leur propre choix que 22,6 millions de personnes se sont retrouvées sans emploi ou sous-employées. Les suppressions d'emplois sont un choix du capitalisme même quand ce choix conduit à un désastre pour l'ensemble de la société.

Les politiciens, qui se pré-

sacrifices, alors que le dernier contrat que l'UAW a accepté de signer l'an dernier comportait déjà des sacrifices considérables, en particulier sur l'assurance médicale des retraités, sur le salaire des nouveaux embauchés et sur les suppressions d'emplois.

Il est maintenant question de permettre aux patrons de se dégager en partie au moins de leurs obligations de financement de l'assurance-maladie des retraités, de ne plus payer des indemnités de licenciement et, bien sûr, de supprimer encore massivement des emplois. Ni les milliards donnés aux patrons de l'automobile, ni les sacrifices des travailleurs ne permettront de sauver les emplois.

C'est dire qu'Obama, comme tous les autres présidents, s'apprête non seulement à laisser faire le patronat, mais à l'aider à faire payer la crise aux travailleurs. Plus d'un mois avant d'entrer en fonction, il annonce clairement la couleur.

Dominique CHABLIS

• Grande-Bretagne

Baisse des taux d'intérêt : un leurre pour la population laborieuse

Avec une baisse record de 1,5 % annoncée début novembre, le taux directeur de la Banque d'Angleterre est tombé à 3 %, son plus bas niveau depuis 1954. Reste à savoir si, après les 450 milliards de livres de fonds publics dont ont été arrosés les banquiers fauteurs de crise, cette mesure va bénéficier à la population laborieuse, comme l'a prétendu la classe politique alignée unanimement derrière le sauvetage du système financier par le gouvernement travailliste.

Or c'est un leurre. Car seuls 10 % des prêts hypothécaires au logement sont indexés sur le taux directeur de la Banque d'Angleterre. Qui plus est, dans les jours qui ont précédé l'annonce de cette dernière baisse, dont les milieux financiers savaient qu'elle serait importante, toutes les banques ont retiré du marché ce type de prêts.

Les conditions de remboursement de l'écrasante majorité des prêts hypothécaires, en particulier ceux contractés par les familles ouvrières, sont définies pour des périodes assez courtes, deux ou trois ans, à l'issue desquelles les banques font de nouvelles « offres », plus ou moins favorables suivant les conditions du marché. Entre deux « offres », les taux sont en général fixes et ne bénéficient donc pas des variations du taux directeur de la banque centrale.

Pendant le boom spéculatif, les taux « offerts » par les banques étaient déjà moins favorables pour les logements ouvriers, dont la valeur montait moins vite que ceux des quartiers riches. C'est encore plus vrai aujourd'hui, où la baisse des prix de l'immobilier est bien plus rapide dans les quartiers ouvriers.

De toute façon, les taux d'intérêt réels restent à la discrétion des banques, qui s'entendent pour maintenir leurs profits. De sorte que, même après la baisse du taux directeur, les meilleurs taux offerts, et seulement pour des logements haut de gamme, tournent autour de 6 %, et encore sous réserve d'un apport minimum de 15 %. Quant aux rééchelonnements de prêts, qui constituaient pour la plupart des familles ouvrières la seule façon de s'en sortir, ils ont tout simplement disparu.

Ce qui est vrai des prêts hypothécaires l'est encore plus des cartes de crédit, seconde source de l'endettement colossal des travailleurs. Loin de baisser, les taux d'intérêt ont augmenté, pour dépasser les 15 % en moyenne. Or c'est de l'usage de ces cartes que dépendent les dépenses quotidiennes de l'écrasante majorité des foyers.

Pendant plus de vingt ans, le taux directeur de la Banque d'Angleterre a été l'un des plus élevés des pays industrialisés, ceci afin d'attirer les capitaux spéculatifs étrangers qui faisaient vivre le capital financier britannique de la City et alimentaient la bulle spéculative de l'immobilier. Pendant toutes ces années, les banques ont fait payer la note à la population laborieuse en lui imposant un endettement de plus en plus insupportable. Et aujourd'hui que ce taux directeur baisse enfin, les seuls bénéficiaires en sont les banques elles-mêmes, grâce à la baisse qui en résulte pour le coût du refinancement de leurs prêts, et les plus grandes entreprises qui empruntent directement sur le marché de l'argent.

Evidemment, il aurait pu en être autrement si le gouvernement travailliste s'était servi du poids acquis sur le système bancaire grâce au contrôle qu'il détient sur le capital de quatre des plus grandes banques anglaises. Au lieu de cela, c'est l'une de ces banques, Northern Rock, qui détient le record des expulsions, tandis que cette même banque et une autre, RBS, détiennent celui des licenciements. Comme ne cesse de le répéter, avec toute la servilité qui convient, le ministre des Finances Alistair Darling, les travaillistes entendent ne « *pas interférer avec la vocation commerciale de ces banques, ni peser sur leurs décisions* ». On ne peut être plus clair !

Quant aux leaders syndicaux, ils distribuent des bons points au « sauveur » du parasitisme financier qu'est Gordon Brown, comme l'a fait le leader de la centrale TUC, Brendan Barber, dans une tribune récente du journal financier *Financial Times*, dans laquelle il se félicitait de la baisse du taux directeur de la Banque d'Angleterre, sans même éprouver le besoin d'exprimer son opposition à la montée massive des vagues de licenciements !

Décidément, en Grande-Bretagne comme ailleurs, la classe ouvrière n'a rien à attendre des directions politiques ou syndicales qui prétendent défendre ses intérêts.

François ROULEAU

nplois !

sentent comme proches des travailleurs sont pleins de conseils à destination de ceux qui sont emportés dans cette spirale mortelle du capitalisme. « Soyez patients, disent-ils, les choses vont aller mieux – mais seulement après qu'elles soient devenues pires ! » (...)

Les démocrates et les républicains se précipitent pour distribuer des milliards de dollars à la classe riche qui a causé cette crise. Un parti politique qui serait prêt à défendre les intérêts de la grande majorité de la population devrait faire encore plus vite pour interdire les suppressions d'emplois et les licenciements. Il devrait faire que chaque banque – et chaque entreprise où ces banques ont placé de l'argent – recrée des emplois avant de toucher un centime du gouvernement.

Les travailleurs ont vu assez du « pire », pourquoi attendre que cela s'aggrave encore ? Il faut un moratoire des suppressions d'emplois et des licenciements ! Toute mesure en retrait par rapport à celle-ci ne peut signifier que la catastrophe pour le monde du travail.

• Allemagne

Le racket écologique

Depuis le début octobre, dans plusieurs grandes villes de la Ruhr, des « zones vertes » sont entrées en fonction. De telles zones ont déjà été créées depuis le début de l'année à Berlin, Francfort, Hanovre ou ailleurs.

Officiellement il s'agit, environnement oblige, de réduire les émissions de particules fines en limitant l'accès du centre des villes aux voitures les moins polluantes. Les véhicules ont été classés en quatre catégories. Les conducteurs de voitures récentes doivent se procurer une vignette, payante, auprès de l'administration, pour pouvoir pénétrer dans ces zones. Les autres, ceux qui ont une voiture de fabrication plus ancienne et donc plus polluante, ne peuvent pas y pénétrer. Ils sont passibles d'une amende et d'un retrait d'un point sur leur permis de conduire s'ils sont pris à circuler dans la zone en question. Ils doivent faire effectuer les travaux pour mettre leur voiture aux normes, ce qui peut coûter plusieurs centaines d'euros, ou en acheter une autre.

L'industrie automobile est donc un des premiers bénéficiaires de cette mesure, qui va toucher la partie la plus pauvre de la population, celle qui possède les voitures les plus vieilles. À Essen par exemple, les quartiers populaires du nord de la ville sont inclus dans la « zone verte ». Leurs habitants pourront toujours utiliser les transports en commun... qui ne cessent de se dégrader, en particulier le réseau de trains régionaux : trains en retard voire supprimés, prix des trajets qui n'arrêtent pas de grimper, etc.

Tout cela servira-t-il au moins à lutter efficacement contre la pollution ? On peut en douter. Des organismes ont estimé que la réduction d'émissions de particules engendrée serait limitée à 2 ou 3 % !

Le plus choquant est qu'au moment où, sous couvert de préservation de l'environnement, on rackette une nouvelle fois la population, le gouvernement d'Angela Merkel se bat contre les autorités européennes pour obtenir que les constructeurs automobiles allemands puissent produire des voitures émettant des taux importants de CO^2 plus longtemps que cela n'est prévu par les normes de l'Union européenne.

Dans cette histoire, la seule amélioration à attendre c'est celle de « l'environnement » financier des Daimler, Audi, Volkswagen, Opel ou BMW.

Henri MARNIER

LO

Cités à Berlin.

• Guyane

Explosion de colère contre le prix des carburants

Depuis le 21 novembre, des milliers de manifestants tiennent les rues de Cayenne et d'autres communes du département de la Guyane. Ils réclament une baisse de 50 centimes du prix de l'essence et du gazole, bloquant les carrefours, les avenues, les routes, le port et l'aéroport international. On compte en tout 24 barrages routiers tenus jour et nuit par ces manifestants sur l'ensemble du littoral guyanais.

La manifestation du 28 novembre à Cayenne.

AFP

Le mouvement a été déclenché par les regroupements de petits transporteurs ainsi que par des associations de consommateurs. Mais il a été vite rejoint par la population, ce qui lui a donné son caractère populaire. Dans certains quartiers pauvres, les manifestants ont même dressé des barricades, et des affrontements plus ou moins violents ont eu lieu avec les forces de répression. Plusieurs dizaines de jeunes manifestants ont été arrêtés.

La colère est d'autant plus grande que le cours mondial du pétrole a été divisé par trois en quelques mois et que les prix à la pompe ont baissé en France, mais pas en Guyane.

Réagissant à ces manifestations, le secrétaire d'État chargé de l'Outre-mer Yves Jégo a d'abord annoncé une baisse de 10 centimes, puis est allé jusqu'à 30. Mais les manifestants exigent toujours les 50 centimes de baisse. Bien sûr, il y a des taxes, notamment régionales, sur les prix des carburants, mais c'est d'abord l'importance de la marge que s'octroient les raffineries qui grève le prix à la pompe. Alors, quand on connaît d'une part les profits considérables des compagnies pétrolières, et d'autre part les difficultés économiques croissantes de la population, il y a vraiment de quoi se mettre en colère.

Pour calmer les choses et éviter la contagion aux Antilles, Yves Jégo a proposé au Conseil régional de Guyane une subvention de 10 millions d'euros s'il consent à baisser de 20 centimes les taxes qu'il prélève sur le prix à la pompe. Ainsi on arriverait aux 50 centimes de baisse réclamés par la population. Pour l'instant, le Conseil régional refuse, certains élus réclamant une compensation de 17 millions d'euros.

Le mardi 2 décembre, le représentant local de l'UMP s'est désolidarisé du mouvement, disant que les propositions de Jégo sont acceptables. Le port et l'aéroport international ont été rouverts mais les manifestants continuaient à tenir les barrages routiers.

Il est sûr que la contagion de la colère guyanaise pourrait s'étendre à la Martinique et la Guadeloupe. Dans ces deux îles, plusieurs associations de transporteurs et de consommateurs appellent dans les jours qui viennent à des journées de protestation « comme en Guyane ». C'est cette crainte de la contagion qui a du reste conduit le gouvernement à faire baisser les prix de 15 centimes pour le sans-plomb et de 10 centimes pour le gazole à compter du 1er décembre aux Antilles, et de 5 centimes à la Réunion.

On ne peut que souhaiter que la mobilisation populaire réussisse à imposer l'allégement des dépenses de carburant, qui pèsent lourd sur le budget des travailleurs et de l'ensemble de la population laborieuse. D'autant que dans ces dits « départements d'Outre-mer » les petits salaires sont globalement plus bas qu'en France et le chômage bien plus important, alors que le coût de la vie y est bien plus élevé.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE

• Belgique

La grève a payé à l'UCB

Une bonne partie des 320 ouvriers de l'Union Chimique Belge (recherche et production de médicaments) ont fait grève trois semaines à partir du 5 novembre pour des indemnités de licenciement qui ne soient pas dérisoires. La production était quasiment bloquée. Après trois reculs de la direction, les indemnités ont atteint de 33 000 à 90 000 euros brut, selon l'ancienneté, soit plus de vingt mois de salaire pour les plus anciens, quatre fois plus que le minimum légal.

Beaucoup d'ouvriers estimaient à 200 000 euros brut (100 000 euros net) ce qui serait nécessaire pour faire face à une situation où beaucoup d'entreprises vont licencier. D'autant plus que l'entreprise avait largement les moyens de payer.

Mercredi 26 novembre, contrairement aux fois précédentes, les syndicats ont refusé de passer le micro à quiconque à l'assemblée générale des ouvriers précédant le vote sur le projet d'accord. Les syndicats poussaient à l'approuver, disant qu'on ne pouvait obtenir plus, et finalement 76 % des bulletins ont été pour la reprise.

Du côté des employés, beaucoup ont été choqués par l'empressement des syndicats à plier devant la direction dès ses premiers chantages. Cela faisait plusieurs semaines que les délégués employés répétaient qu'ils organiseraient des actions quand cela serait nécessaire... sans jamais rien faire. Une minorité d'employés sentaient que ce qu'ils avaient obtenu était en partie dû à la pression de la grève des ouvriers et que s'ils l'avaient rejointe, la direction aurait fait plus de concessions. Mais ils n'étaient pas prêts à démarrer une grève sans l'aval syndical, comme les ouvriers eux-mêmes avaient dû le faire.

Le 26 novembre, au lieu d'organiser une seule assemblée générale des employés, comme cela avait déjà été fait, les syndicats en ont programmé trois à des heures bien différentes. Ils se sont évertués à défendre le plan que proposait la direction : entre 8 mois et 55 mois de salaire selon l'ancienneté. Certains délégués sont allés jusqu'à menacer, disant que les travailleurs risquaient de tout perdre s'ils n'acceptaient pas ! Quelques interventions d'employés ont dénoncé l'insuffisance des indemnités, mais le vote à bulletins secrets a donné 68 % des voix pour accepter le plan.

Le travail a repris et les chefs convoquent maintenant les ouvriers et les employés un par un pour leur annoncer s'ils sont licenciés ou pas. Malgré l'ambiance pesante que cela crée, beaucoup d'ouvriers sont fiers de leur lutte et de son résultat.

Claude THIÉRAM

• Golfe du Mexique

Une disparition opportune

Lorsqu'en 1997 le service mexicain de cartographie marine voulut remettre ses documents à jour, il envoya un bateau reconnaître la minuscule île de Bermeja, située dans le golfe du Mexique. Elle n'existait plus. Cela n'inquiéta personne car il ne s'agissait que d'un caillou inhabité. On se contenta de l'effacer des cartes.

Mais, quelque temps plus tard, un important gisement pétrolifère sous-marin était découvert dans les parages. Or, Bermeja ayant disparu, le champ pétrolifère se trouvait désormais... dans le domaine maritime des États-Unis.

La submersion de l'île est venue tellement à propos que d'aucuns se demandent si les compagnies, qui connaissaient l'existence du champ pétrolifère, ne l'ont pas un peu aidée.

C'est bien possible. D'autant qu'il aurait été difficile de faire admettre une invasion militaire américaine sous prétexte d'instaurer la démocratie parmi les goélands de Bemerja ou bien de vérifier qu'ils n'avaient pas d'armes de destruction massive.

Paul GALOIS

Au sommaire de
LUTTE DE CLASSE N° 116 (novembre 2008)

- **L'Union européenne face à la crise**
- **États-Unis**

Les élections : Obama président, et après ?
La guerre américaine : escalade de l'Irak vers l'Afghanistan et le Pakistan
Automobile : un exemple cruel de la guerre menée par les patrons contre la classe ouvrière

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,55 euro

• Décembre 1918

L'État français se réinstallait en Alsace-Lorraine

Le 8 décembre 1918, le président de la République, Poincaré, le chef du gouvernement, Clemenceau, et une brochette de généraux présidaient à Metz une cérémonie marquant officiellement la réinstallation de l'État français en Alsace-Lorraine[1] après la victoire française à l'issue de la guerre de 1914-1918. Dans les images de cette période on ne voit que des foules en liesse accueillant l'armée et les autorités françaises. La réalité fut infiniment plus complexe.

Si en 1871 l'immense majorité de la population alsacienne avait été opposée à l'annexion par l'Allemagne, et n'avait envoyé à la Chambre élue pour négocier la paix que des députés qui y étaient opposés, presque cinquante ans plus tard la situation avait quelque peu changé. Une bonne partie des plus francophiles (environ 200 000) avaient opté pour la France et quitté la région. La grande majorité de la population n'avait jamais connu la présence française. Enfin de nombreux immigrants étaient venus s'y fixer, non seulement des fonctionnaires allemands, mais aussi des ouvriers appelés par le développement industriel, majoritairement italiens en Moselle, mais allemands en Alsace. Et bien sûr ces populations s'étaient mélangées. Si en France on chantait volontiers des chansons patriotiques comme celle où une mère lorraine proclamait fièrement que sa « *mamelle est française* », et qu'elle « *ne vend pas son lait au fils d'un Allemand* », de l'autre côté des Vosges bien des enfants étaient nés de couples mixtes.

Cette arrivée d'ouvriers allemands avait favorisé le développement du Parti Social-Démocrate, le seul parti allemand qui s'était opposé à l'annexion de l'Alsace-Lorraine. Ses dirigeants, Wilhelm Liebknecht et August Bebel, furent inculpés de haute trahison pour cette raison. Bebel porta toujours un vif intérêt au problème alsacien et au développement du Parti Socialiste dans les territoires annexés. En 1889, 1893 et 1899 Mulhouse envoya au Reichstag un député socialiste. Le SPD, qui militait pour une république d'Alsace-Lorraine ayant les mêmes droits que les autres Länder, c'est-à-dire autonome dans l'Empire allemand, était devenu en 1912 la deuxième force politique d'Alsace.

La révolution allemande en Alsace-Lorraine

La révolution allemande, dont le premier acte fut la mutinerie des marins de Kiel le 30 octobre 1918, s'étendit à tout l'Empire, Alsace-Lorraine comprise. Dans toutes les villes se formèrent des conseils de soldats, ou des conseils d'ouvriers et de soldats. Dans beaucoup de localités ceux-ci étaient dirigés par des socialistes « majoritaires », membres de ce parti qui, après la trahison d'août 1914, avait soutenu le gouvernement impérial. Et ces conseils se préoccupaient surtout du « maintien de l'ordre ». Mais dans quelques grandes villes, ils se montrèrent beaucoup plus radicaux.

À Strasbourg, ouvriers et soldats révolutionnaires, matelots alsaciens venus de Kiel (ils étaient relativement nombreux dans la Kriegsmarine, la marine de guerre), proclament le 10 novembre la « République alsacienne des conseils ». Les murs de la ville se couvrent d'affiches « *Nous n'avons rien de commun avec les États capitalistes, notre mot d'ordre est : ni Allemands, ni Français, ni neutres. Le drapeau rouge a triomphé.* » De fait, il flotte même sur la flèche de la cathédrale. Le conseil décide l'augmentation immédiate des salaires ouvriers. Il n'en faut évidemment pas plus pour affoler la bourgeoisie locale. Le dirigeant socialiste « majoritaire » Peirotes joue les intermédiaires pour prendre contact avec l'armée française et la supplier d'accourir le plus vite possible à Strasbourg pour y rétablir l'ordre.

Le même scénario se joue à Mulhouse. L'armée française pénètre dans cette dernière ville le 17 novembre et y dissout le conseil ouvrier. Remontant vers le nord, elle procède de même à Colmar, Sélestat, Obernai et Ribeauvillé. Son entrée à Strasbourg le 22 novembre sonne le glas de la « République alsacienne des conseils ». C'est pour commémorer ces jours de soulagement pour la bourgeoisie alsacienne qu'il existe une « rue du 17 novembre » à Mulhouse et une « rue du 22 novembre » à Strasbourg.

Dans toute l'Allemagne, la révolution a éclaté fin 1918-début 1919 (ici à Munich en février 1919).

Postkarte

L'épuration ethnique

Un arrêté du 14 décembre divise les habitants d'Alsace-Lorraine en quatre catégories, auxquelles correspondent quatre cartes déterminant les droits de circulation de chacun.

La carte A, réservée aux personnes dont les deux parents auraient été français s'il n'y avait pas eu l'annexion de 1871, permet de circuler dans toute l'Alsace-Lorraine.

La carte B, attribuée à ceux qui ne peuvent se prévaloir que d'un parent « français de souche », et la carte C, destinée aux étrangers qui ne sont pas des ressortissants de l'Allemagne, de l'Autriche et de leurs alliés, ne permettent aux porteurs que de circuler à proximité de leur ville de résidence. Quant à la carte D, destinée aux citoyens d'origine allemande, elle interdit toute circulation en dehors de cette ville.

Parallèlement à cela, 40 000 personnes en Lorraine, 200 000 en Alsace seront expulsées vers l'Allemagne par le pont de Kehl, en majorité des Allemands ou des descendants d'Allemands, mais aussi des Alsaciens « de souche » considérés comme peu sûrs « du point de vue national ».

L'État français met en place une politique de francisation à outrance à l'école. Tout l'enseignement doit se faire exclusivement en français. Beaucoup d'enseignants alsaciens en sont incapables. On expédie donc en Alsace des jeunes instituteurs venus « de l'intérieur », qui eux ne comprennent rien au dialecte alsacien.

Le développement du courant autonomiste

Après avoir été considérés comme des Allemands douteux, surtout pendant les années de la guerre, par les autorités impériales qui les soupçonnaient de francophilie, les Alsaciens-Lorrains de langue germanique étaient maintenant traités comme des citoyens français de deuxième classe, et cela créa un profond malaise dans la population.

Face à cette situation, l'État français fit des concessions en laissant en place, au titre du « droit local », la législation sociale en matière d'assurances, de retraites, héritée de Bismarck, bien supérieure à la législation française. Et il se chercha des alliés, en particulier du côté des Églises, en maintenant le régime « concordataire » qui fait qu'aujourd'hui encore curés, pasteurs et rabbins sont payés par l'État en Alsace-Lorraine et l'enseignement religieux est obligatoire dans les écoles.

Malgré tout, il exista en Alsace, entre les deux guerres mondiales, un courant autonomiste vigoureux, soutenu par le Parti Communiste (jusqu'au grand virage politique de celui-ci en 1935). C'est ainsi que la ville de Strasbourg eut un maire membre du PCF, Charles Hueber, élu en 1929. Exclu du Parti Communiste en 1934, il perdit la mairie l'année suivante... et glissa peu à peu vers le nazisme, dont il devint un dignitaire local après 1940. Cette biographie résume bien le destin de l'autonomisme alsacien, que sa compromission avec le nazisme a pratiquement fait disparaître de la scène politique après la Deuxième Guerre mondiale.

Mais il n'en reste pas moins qu'il y a quatre-vingt-dix ans, au terme d'une guerre menée, comme le prétendaient les gouvernants français, au nom « du droit et de la civilisation », l'État français s'est comporté vis-à-vis des populations d'Alsace-Lorraine avec une brutalité qui ne le cédait en rien à celle de Bismarck.

François DUBURG

[1] L'expression Alsace-Lorraine ne désigne pas l'Alsace plus la Lorraine, mais l'ensemble des territoires annexés par l'Empire allemand en 1871. Elle correspond aux actuels départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. Dans les deux départements alsaciens, les dialectes locaux sont quasi exclusivement germaniques. Ce n'est vrai que dans une petite partie du département de la Moselle, ce qui explique que les problèmes linguistiques ne se sont pas posés de la même manière en Alsace et en Lorraine annexée.

• Automobile

Quand le patronat crie avant d'avoir mal

Les milliers de suppressions d'emplois dans l'industrie automobile et chez les sous-traitants, les fermetures d'usines, les périodes de chômage imposées par les patrons du secteur ne sont pas seulement des catastrophes vécues, jour après jour, par les centaines de milliers de travailleurs directement concernés et leurs proches. Ces attaques contre les salariés de l'automobile servent aussi de base à un chantage ouvert de la part des magnats de la branche. Ceux-ci, les années passées, ont tous accumulé des milliards de profits, mais non seulement ils refusent de voir la courbe stagner, mais ils utilisent la crise comme motif pour réclamer une manne d'argent public.

Le Comité des constructeurs français d'automobiles vient tout juste de pleurer sur les immatriculations de voitures neuves qui ont baissé de 14 % en novembre 2008, comparé à novembre 2007. PSA aurait vu ses ventes de véhicules neufs baisser de 17 % ce mois-ci, alors que Renault a dans le même temps augmenté les siennes de 2,3 % et même de 13 % pour Dacia. Cela n'a pas pour autant retenu Carlos Ghosn, le PDG de Renault-Nissan, lors d'un colloque très récent à Tokyo, de menacer explicitement de « *destructions d'emplois massives dans les pays qui n'aideront pas rapidement le secteur automobile à se financer* ».

Et pendant que les grands constructeurs des États-Unis, General Motors, Ford et Chrysler, en sont à réclamer à nouveau aux parlementaires de leur voter un chèque de 25 milliards de dollars, leurs semblables européens attendent de pied ferme des pouvoirs publics 40 milliards d'euros de prêts à taux d'ami, se refusant, comme l'a également annoncé Ghosn, à « *prendre sur leur trésorerie* ». Les aides quémandées vont de la réduction de la TVA sur l'achat de voitures neuves à l'ouverture du « *robinet du crédit* » pour la recherche-développement, au-delà des 5 milliards promis pour étudier la production de voitures « vertes ».

Celles-ci, selon Ghosn, ne se vendront pas mieux : « *Les clients,* précise-t-il avec un cynisme non dépourvu de lucidité, *ne sont pas prêts à payer plus pour une voiture écologique. Ils exigent au contraire qu'elle soit moins chère.* » Il n'est certes pas nécessaire d'être un expert en économie pour constater que les voitures neuves et même récentes constituent de plus en plus fréquemment une dépense insupportable pour le budget d'une famille modeste. Le pouvoir d'achat en baisse, plombé à la fois par le faible niveau des salaires et le nombre de travailleurs au chômage complet, partiel ou temporaire, ne permet pas de renouveler quand il le faudrait un véhicule ancien. Les constructeurs automobiles déplorent d'ailleurs le vieillissement du parc automobile, alors qu'ils sont directement à l'origine et des bas salaires, et des suppressions d'emplois ; pas seulement de celles de ces derniers mois, mais des dizaines de milliers qu'ils ont soigneusement programmées au cours des deux dernières décennies.

Alors que, malgré les jérémiades des patrons, les profits continuent à rentrer – rien que sur les onze premiers mois de cette année, le marché de l'automobile est malgré tout en légère hausse de 0,8 %, sans parler des milliards continûment accumulés ces dernières années – le gouvernement à leur service semble déjà prêt à accéder à l'une de leurs exigences en portant de 300 à 1 000 euros la prime à la casse d'un véhicule vieux de plus de dix ans, et non plus quinze. Au total, les sommes ainsi versées à l'industrie automobile devraient se monter à 20 milliards d'euros. Et ce n'est sans doute qu'un début...

Viviane LAFONT

• Renault Trucks – Vénissieux (Rhône)

La direction ne partage pas ses profits, mais les salaires des travailleurs

Après l'annonce du chômage partiel en 2009, pour 4 600 travailleurs de Renault Trucks, pouvant aller jusqu'à 90 jours, la direction a proposé des mesures, soumises à l'accord de tous les syndicats, pour atténuer la perte de salaire. Mais la seule solution qu'elle propose, est de faire payer l'ensemble des salariés de l'entreprise pour aider ceux qui vont chômer !

Elle prévoit en effet de créer un fonds d'indemnisation du chômage partiel alimenté par une cotisation de 0,15 % pour l'ensemble des salariés, avec un abondement identique du patron ; trois jours d'ancienneté supprimés à tout le monde ; et la réaffectation à ce fonds de quatre jours de formation des cadres. Elle demande donc à tous les travailleurs d'être solidaires, y compris ceux qui chôment, qui devraient ainsi s'indemniser eux-mêmes !

Sans ce fonds, les jours chômés seraient payés 61 % du salaire net. Avec ces mesures, les travailleurs au chômage pourraient toucher, selon la direction, 90 % de leur salaire mensuel. Et certains pourraient atteindre les 100 % en « monétarisant » leurs jours de congés, s'il leur en reste. C'est cependant sans tenir compte de certaines primes, qui seront de toute façon perdues.

Ces propositions ont suscité l'indignation, en particulier de ceux qui devront travailler trois jours de plus pendant que d'autres chômeront. D'autant plus que 30 millions d'euros suffiraient pour payer à 100 % les jours de chômage, qui ne représentent que 6 % des 490 millions d'euros versés aux actionnaires en 2008. La pétition réclamant l'indemnisation à 100 % payée par la direction a déjà recueilli 2 000 signatures.

LO

C'est cette colère qu'ont voulu exprimer les 300 travailleurs qui ont débrayé, à Vénissieux, jeudi 27 novembre, en ayant bien conscience aussi qu'il faudra se préparer à être bien plus nombreux pour l'imposer à la direction.

Correspondant LO

• Faurecia Sieto – Somain (Nord)

Les ouvriers ont gagné leur dignité !

Après sept jours de grève, les 245 ouvrières et ouvriers de Faurecia Sieto ont gagné, en attendant l'annulation des quatorze licenciements pour faits de grève, 75 euros en bons d'achat, 300 euros de prime et l'étalement sur six mois de la retenue des jours de grève.

Avec des conditions de travail très dures et des salaires au minimum, c'est le comportement des chefs qui a déclenché la grève. La production de l'usine Toyota a été immédiatement bloquée, en plein démarrage d'un nouveau modèle. Sieto fournit les sièges, et n'est en réalité qu'un atelier de Toyota séparé de 25 kilomètres.

À Sieto, l'ambiance était à l'image du directeur qui s'est permis en toute illégalité de distribuer directement quatorze lettres de licenciement aux grévistes, et a poursuivi en faisant venir des intérimaires pour les remplacer ! Un directeur de droit divin en somme, pour qui la loi ne compte pas quand elle lui est défavorable. Mais la quasi-unanimité et la détermination des travailleurs à se faire respecter ont été les plus forts.

Claude THIÉRAM

• La Rochelle

Mobilisation contre le chômage partiel

Mercredi 26 novembre, une manifestation a rassemblé 300 personnes à l'appel de la CGT, dans la zone industrielle de Périgny qui jouxte La Rochelle. Plusieurs entreprises de cette ZI imposent du chômage partiel à leurs salariés. En particulier, Delphi (570 salariés, sous-traitant automobile qui produit des injecteurs, notamment pour Renault) impose une semaine de chômage partiel chaque mois, d'octobre à décembre, et 111 emplois sont directement menacés sur le site.

C'est le cas aussi de Dufour Yachts (600 salariés), où treize jours de chômage partiel en décembre succèdent à douze jours en novembre. Dans les deux cas, le salaire est amputé de 50 %, aucun complément n'est versé. Ces entreprises pourront dans le même temps postuler aux 20 milliards du Fonds souverain d'investissement que le gouvernement vient de créer, sans qu'on leur demande pour autant de maintenir ni l'emploi ni les salaires. Il faut imposer que l'argent public serve à maintenir l'emploi.

Correspondant LO

LO

• Peugeot Poissy (Yvelines)

La production arrêtée pour un mois

Après avoir annoncé dans un premier temps la fermeture du site de Poissy du 13 décembre au 6 janvier, la direction a décidé d'avancer la fermeture au 9 décembre au soir. L'usine restera ainsi fermée durant quatre semaines.

La raison donnée en Comité d'entreprise pour justifier de telles mesures est, selon les déclarations de la direction, la « *réduction violente des volumes de ventes du groupe sur les principaux marchés européens* » : -17 % au quatrième trimestre 2008.

Mais à Poissy la production a déjà été divisée par deux depuis le 6 octobre, passant de 1 100 véhicules par jour à 550, avec à la clé des mutations dans et hors de l'usine et le licenciement de près de 700 intérimaires.

Alors la violence, contrairement à ce que dit la direction, n'est pas dans la baisse des ventes, mais dans la brutalité avec laquelle elle jette à la rue plusieurs centaines de travailleurs. Elle est dans le maintien d'une charge de travail toujours aussi lourde sur les chaînes malgré la baisse de la production. Et elle est dans la réduction massive des effectifs permanents depuis de nombreuses années déjà : depuis novembre 2005, ceux-ci sont passés de 9 500 environ, intérimaires compris, à 6 500 en novembre 2008, sans que les profits réalisés et les dividendes versés aux actionnaires ne baissent, bien au contraire.

C'est dire que la crise dans l'industrie automobile, dont patronat et médias nous rebattent aujourd'hui les oreilles, les travailleurs l'ont déjà payée. Et nous serions en droit d'exiger, puisque les ventes baissent de 17 %, que d'un côté la charge de travail imposée aux ouvriers, et de l'autre les dividendes versés aux actionnaires, soient diminués d'autant. Ce serait le moins !

Correspondant LO

• Lear – Cergy-Pontoise (Val-d'Oise)

Les travailleurs imposent le paiement des jours chômés

Depuis le mois d'octobre, les salariés de Lear subissent la baisse de production imposée par PSA Poissy, dont l'entreprise est sous-traitante puisque son site de Cergy fournit tous les sièges des Peugeot 207 et 1007 produits à Poissy. Ils chôment à tour de rôle une semaine par mois, avec d'importantes baisses de salaire.

L'annonce de deux semaines de chômage supplémentaires en décembre a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Mardi 25 novembre, plus de 80 salariés sur 180 ont décidé de cesser le travail pour réclamer le paiement des jours chômés à 70 % sans récupération, et non à 50 % comme cela se faisait jusque-là.

Résultat, plus aucun siège n'est sorti de Cergy et à Peugeot-Poissy près de 900 voitures sont sorties des chaînes sans sièges.

Au bout de trois jours de grève, les salariés de Lear ont obtenu le paiement à 100 % des jours chômés pour le mois de décembre. En contre-partie de ces onze jours, les salariés vont devoir travailler quatre samedis, avec un salaire majoré.

Aujourd'hui le travail a repris, mais les grévistes de Lear sont satisfaits de s'être fait respecter.

Correspondant LO

N'importe quoi !

Malgré la grève de Lear et le manque de sièges pour équiper les véhicules, la direction de Peugeot-Poissy a décidé dans un premier temps de maintenir la production, quitte à sortir des voitures sans sièges.

Comme la grève de Lear durait, elle a décidé jeudi 27 novembre d'annuler à la dernière minute le travail des équipes d'après-midi et de nuit. De nombreux travailleurs de l'après-midi ont appris en arrivant à l'usine qu'ils devaient rentrer chez eux, sans même que leur temps de transport leur soit payé.

Lundi 1er décembre, jour qui était prévu depuis un certain temps comme chômé, la direction avait demandé aux travailleurs de téléphoner pour savoir s'ils devaient travailler ou pas. Finalement, c'est deux heures avant de prendre leur poste qu'ils ont su qu'ils allaient travailler, avec tous les problèmes que cela leur posait (garde d'enfant, transport, etc.).

Dans les discussions qui ont suivi, beaucoup dénonçaient ce mépris de la direction à leur égard.

Correspondant LO

• ArcelorMittal

Superbénéfices... et licenciements

LO

Lundi 1er décembre, le directeur général d'ArcelorMittal France, Daniel Soury-Lavergne, a annoncé 1 400 départs soi-disant volontaires dans les secteurs autres que celui de la production en France, et ce, dès le début de l'année 2009. « *Il n'y aura pas de licenciement sec* », a-t-il assuré. Les travailleurs n'en croient rien, et pour cause. Ils savent quelles pressions peuvent s'exercer sur eux lorsque un patron a décidé de trouver des « volontaires » à licencier.

Pour justifier ces 1400 licenciements qui font partie des 9 000 envisagés par le groupe dans le monde, dont 6 000 en Europe, le même Soury-Lavergne a avancé « *la nécessité de réduire les structures du groupe pour tenir compte du fait que nous ne sommes plus dans la dynamique de croissance qui a précédé la crise* ».

Mais il y a quelques mois encore, avant l'éclatement de la crise financière, les très gros bénéfices engrangés ne l'ont pas été par l'augmentation de la production d'acier, bien au contraire. Arcelor n'a cessé de supprimer des capacités de production toutes ces dernières années. C'est en licenciant, comme dans l'aciérie de Gandrange où 600 emplois ont été supprimés dernièrement, en augmentant les cadences, en baissant les salaires, que les patrons ont obtenu ces très bons résultats. La pénurie d'acier et les prix élevés ont fait exploser un peu plus les profits.

La demande mondiale d'acier aurait chuté ; la production, en particulier dans les usines spécialisées dans les aciers destinés à l'industrie automobile aurait été réduite de 30 %. Mais même si cela était vrai, ce n'est pas aux travailleurs d'en faire les frais.

En se débarrassant des travailleurs des secteurs administratifs, la direction d'ArcelorMittal s'est actuellement fixé comme objectif de réduire ses dépenses d'un milliard de dollars, soit 775 millions d'euros. Mais cette multinationale s'apprête à faire entre 5 et 7 milliards d'euros de bénéfices : 5,3 milliards de bénéfices pour les seuls six premiers mois de l'année 2008, dont une bonne part sera reversée aux actionnaires, après que 7,5 milliards de profits ont déjà été réalisés en 2007. La crise, dont les actionnaires d'Arcelor sont responsables comme tous les patrons, a donc vraiment bon dos.

Aline RETESSE

• Autocam – Vallée de l'Arve (Haute-Savoie)

Les trois menaces de licenciement levées

Lundi 1er décembre, les trois responsables syndicaux de l'usine Frank et Pignard Groupe Autocam menacés de licenciement ont repris leur place dans l'usine. Le patron a en effet dû renoncer à transformer leur mise à pied conservatoire (commencée le 14 novembre) en licenciement.

La mobilisation des travailleurs autour de ces militants a donc payé, en particulier le rassemblement vendredi 21 novembre de près de 200 travailleurs venus de tout le département, suivi d'une « visite » des ateliers par ces travailleurs. D'autant plus que la semaine suivante, un débrayage avait lieu à Autocam, suivi d'une deuxième manifestation, cette fois-ci dans la ville de Cluses.

Les patrons de cette usine déclarent des difficultés alors que les travailleurs ont l'impression que leur patron, un fonds d'investissement américain, veut liquider l'usine par morceaux. Ainsi, la production de plusieurs types de pièces mécaniques pour l'industrie automobile, pourtant fabriquées exclusivement ici, a été stoppée.

Le cortège des manifestants le 26 novembre à Cluses.

LO

En tout cas, les militants menacés ont retrouvé leur place. C'est un bon point pour la suite.

Correspondant LO

• Hôpitaux publics

Les projets Bachelot dans la région lilloise

En présentant son projet de loi intitulé « hôpital, patients, santé, territoires », Roselyne Bachelot affirme garantir *« des soins de qualité sur tout le territoire »*. En fait c'est une aggravation de la politique de fermeture de services et de suppressions de postes dans les hôpitaux publics.

Le CHRU de Lille.

Inv. P.L. Laget

Cette politique, poursuivie sous les différents gouvernements de droite comme de gauche, s'est beaucoup accentuée avec le nouveau financement des hôpitaux : la tarification à l'acte (la T2A). Certains soins ou prises en charge sont mal ou pas rétribués par la Sécurité sociale et n'intéressent donc pas les cliniques privées, mais aussi, à l'avenir, de moins en moins les hôpitaux publics. Par exemple, la prévention du diabète : il serait question de supprimer les diététiciennes pour les personnes à qui on vient de découvrir un début de diabète pendant la grossesse. La prévention, ça n'est pas payant pour le budget de l'hôpital, couper un pied diabétique ça rapporte plus... !

Autre exemple : le prix de l'accouchement a baissé deux fois. C'est un acte devenu peu rentable, surtout s'il est associé à des pathologies lourdes. Sur la métropole lilloise, une clinique privée vient d'arrêter son activité maternité, une autre l'a réduite en doublant le dépassement de tarif, soit 2 000 euros à la charge de la maman. Ces lits sont remplacés par de la chirurgie qui est plus lucrative. Dans le même temps, en trois ans, la maternité du CHRU de Lille est passée de 4 200 à 5 200 accouchements et la direction a déjà supprimé dix postes car elle serait toujours en déficit.

Cette nouvelle tarification a rendu déficitaires les budgets de presque tous les établissements hospitaliers. Le ministère de la Santé veut maintenant supprimer ces déficits, imposer des regroupements d'hôpitaux et augmenter encore plus le partenariat public-privé. Mais certains directeurs restent un peu attachés à la défense du service public et traînent encore trop les pieds pour tailler dans les effectifs. De plus, les maires, même de droite, qui sont les présidents des Conseils d'administration d'hôpitaux, s'opposent souvent aux fermetures de maternité et de chirurgie. Alors, le projet de loi prévoit la disparition du Conseil d'administration, avec représentants de la population et du personnel. À la place, ce serait un conseil stratégique avec des membres sous les ordres de l'Agence Régionale de Santé et un directeur désigné par le Conseil des ministres.

Le projet de loi Bachelot a pour objectif la mise en place de « *territoires hospitaliers pour recomposer l'offre de soins* ». Sur la métropole lilloise, sept établissements publics seraient regroupés : Lille, Armentières, Hazebrouck, Tourcoing, Roubaix, Seclin, Wattrelos. Les menaces de fermeture de services de chirurgie commencent déjà pour Armentières (25 000 habitants), Hazebrouck (21 000 habitants), Seclin (12 000 habitants), Tourcoing (93 000 habitants)... Et après la chirurgie, en général, on supprime la maternité. Cela pourrait entraîner la suppression de centaines de postes et des difficultés pour des dizaines de milliers de malades.

Avec l'augmentation de la coopération public-privé, les cliniques privées prennent et même tentent de monopoliser le plus lucratif, en particulier la petite chirurgie. Mais, du coup, on risque de ne plus pouvoir effectuer certaines interventions à l'hôpital public. À Lille, il faut déjà bien souvent aller en clinique pour une prothèse de hanche avec 750 euros de dépassement de tarif !

Si ces nouvelles réformes se mettent en place, elles vont aggraver la situation déjà difficile des hôpitaux, avec des milliers de suppressions de postes et une dégradation de l'accès aux soins pour les malades. Il faudra que le personnel hospitalier et la population se mobilisent pour empêcher ces mauvais coups.

Correspondant LO

• Hôpital de Tourcoing (Nord)

Manque de moyens pour les personnes âgées

Le manque de personnel dans les établissements pour personnes âgées (hôpitaux gériatriques, maisons de retraite...) a toujours été très important et va en s'aggravant.

Le manque de places dans les hôpitaux généraux et les durées d'hospitalisation de plus en plus courtes amènent dans les structures pour personnes âgées des patients victimes de gros problèmes de santé, nécessitant encore beaucoup de soins. Pourtant ces structures ont encore moins d'aides-soignants, d'infirmières et de médecins que les hôpitaux. Et cette situation va empirer avec les nouvelles fermetures d'hôpitaux.

À l'hôpital de Tourcoing, dans le service pour personnes âgées, le matin il n'y a que six aides-soignants et une infirmière pour soixante patients, pour faire les toilettes, donner les repas, aider ceux qui ne peuvent manger seuls, répondre aux sonnettes, mettre au fauteuil puis au lit, conduire aux toilettes ceux qui le peuvent encore, faire les soins de prévention d'escarres...

Alors, on fait le plus urgent et on ne trouve plus le temps nécessaire pour réapprendre la marche à ceux pour qui ça serait pourtant possible. Et cela alors qu'il faudrait aussi pouvoir prendre du temps pour parler, ou simplement tenir la main de ceux qui, en fin de vie, demandent une présence.

Ne plus y arriver par manque de personnel, c'est cela la maltraitance. Cela condamne une société qui est capable de donner des milliards aux banquiers et qui ne donne plus les moyens de soigner et d'accompagner ses anciens.

Correspondant LO

• Clermont, Creil, Senlis, hôpitaux en danger !

Manifestation contre la politique du gouvernement

À l'appel de la CGT, plus de quatre-vingts employés du CHI de Clermont (Oise), l'hôpital psychiatrique qui compte 900 lits et 2 700 salariés, avec la présence d'une délégation de l'hôpital de Creil ont manifesté mardi 2 décembre. Ils se sont rendus à Amiens au siège de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation, qui met en œuvre la politique de Santé du gouvernement. Le directeur de l'ARH, son représentant, exige la mise en place d'un plan de retour à l'équilibre pour combler le déficit de 15 millions d'euros que l'hôpital a accumulé. Ce déficit, comme partout, est dû aux règles de tarification à l'acte, ainsi qu'au refus de l'ARH de financer des opérations lourdes de construction qu'elle-même a imposées à l'hôpital.

La version dite « douce » de ce plan aboutirait à la suppression d'au moins 400 emplois sur cinq ans, alors que les services de soins sont en sous-effectif permanent. L'objectif est d'arriver à supprimer au moins 200 lits, ce qui ferait en réalité plus de 600 emplois supprimés. Le personnel manifestait contre ces restrictions dramatiques. Cela se passe au moment où, dans le même secteur, le représentant du gouvernement voudrait imposer la fusion des hôpitaux de Creil et Senlis, avec la disparation de toute une partie des services vitaux pour la population. De même la maternité de l'hôpital général de Clermont est remise en cause.

Une délégation du personnel de l'hôpital de Creil était donc présente. La mise en œuvre de la politique gouvernementale dans le sud de l'Oise apparaît déjà comme un désastre, et commence à provoquer des réactions un peu partout, d'abord sur Clermont, mais aussi sur Creil et Senlis.

Il est à souhaiter que ces mouvements de protestation prennent de l'ampleur et se rejoignent, pour opposer un front large et puissant à cette mise à mal programmée de tous les établissements publics de santé.

Correspondant LO

• Hôpital public

Médecins urgentistes en grève

Les médecins urgentistes sont en grève. Ils dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail, le personnel soignant en sous-effectif, les fermetures de services, bref *« l'étranglement financier de l'hôpital public »* et les conséquences pour la sécurité des malades.

Cette situation dramatique des services d'urgence n'est pas une nouveauté. On se souvient de la canicule de l'été 2003, des Urgences saturées, des couloirs encombrés de brancards où gisaient des vieillards, des personnels exténués, du manque criant de tout moyen. On nous disait alors que c'était lié à une situation climatique et sanitaire exceptionnelle et que tout allait être fait pour ne jamais revivre une telle situation.

Résultat, quatre ans et demi plus tard, et en dehors de toute situation sanitaire exceptionnelle, quiconque doit se rendre aux Urgences sait qu'il va vraisemblablement devoir attendre des heures avant d'être pris en charge, dans un service surchargé où le personnel soignant est débordé. C'est que depuis, d'année en année, de plan en plan, les gouvernements y sont allés de leurs déclarations sur l'air de « Nous devons tirer les leçons de ce qui s'est passé en août 2003... », mais ils ont œuvré à la même politique d'économies, de suppressions de postes et de fermetures de lits qu'avaient entamée leurs prédécesseurs.

Et la situation ne va pas s'arranger. La loi Bachelot sur les hôpitaux qui se met en place prévoit des « gains de productivité », décide la « rationalisation », c'est-à-dire, une fois de plus, des économies de fonctionnement et des suppressions de postes dans les hôpitaux publics ; 20 000 emplois devraient ainsi être supprimés dans l'année qui vient.

Dans les services d'urgence, les médecins ont entamé une grève « symbolique », leurs blouses portent la mention « *Médecin urgentiste en grève* » mais ils continuent à assurer les soins. Ils dénoncent les semaines de travail de plus de 50 heures en moyenne, alors que leur salaire reste bloqué à 39 heures. Ils protestent contre les difficultés croissantes, les infirmières et tout le personnel soignant en sous-effectif, l'activité qui explose alors que les moyens ne suivent pas...

On ne peut qu'espérer que leur colère fera tache d'huile jusqu'à entraîner l'ensemble des personnels. Ce serait le seul moyen pour stopper cette politique qui fait courir des risques à toute la population, pour réaliser des milliards d'économies au détriment de la Santé.

Sophie GARGAN

• Centrale nucléaire de Cattenom (Moselle)

Les arrêts de tranche réduits... pour augmenter les tranches de bénéfices

Depuis qu'EDF est privatisée, son objectif n'est plus seulement de fournir le pays en courant électrique, mais de produire et de vendre le plus d'électricité possible sur le marché afin de satisfaire ses actionnaires, même si c'est l'État l'actionnaire majoritaire avec 87,3 % du capital. Pour produire plus, EDF veut donc faire tourner au maximum ses centrales nucléaires en diminuant les arrêts de tranche.

La centrale nucléaire de Cattenom est constituée de quatre réacteurs nucléaires, chacun constituant une tranche avec les installations (turbine, alternateur) qui lui sont associées. Périodiquement, les réacteurs doivent être mis à l'arrêt pour des travaux de maintenance. La centrale est alors un immense chantier où le nombre de travailleurs double, passant de 1 200 agents EDF à plus de 2 500 personnes, avec les entreprises extérieures chargées des travaux.

Un Centre opérationnel de pilotage des arrêts de tranche (COPAT) est en train de se mettre en place, avec l'objectif de limiter au maximum la durée des arrêts, en mettant tout le monde sur le pont, en généralisant le travail de nuit. Peu importe à la direction que, comme l'a rappelé le médecin du travail, l'homme soit un animal diurne. Rien n'y fait.

La volonté d'EDF est que le maximum de personnel travaille en continu, passe d'une tranche à une autre, d'un réacteur à un autre, devienne polyvalent, histoire de pressurer au maximum les travailleurs. Histoire aussi de supprimer à terme les astreintes, qui sont bien mieux payées. Actuellement, dès qu'il y a un problème, des travailleurs en astreinte sont appelés en renfort, mais la volonté de la direction est de remplacer les astreintes par du travail en continu généralisé.

C'est toute l'organisation du travail dans la centrale qui est chamboulée dans une logique purement financière. La pression sur le personnel s'accroît partout et de mille façons. Même sur les cadres, qui font des heures supplémentaires en pagaille, non payées bien sûr.

Ainsi, dans la mise en place du COPAT, il était prévu que deux équipes de cadres de direction travaillent en continu et fassent deux fois douze heures, pour assurer une permanence de la direction sur le site. Travailler 12 heures serait ainsi « *un gage d'efficacité au travail* » et même « *un gage de sérénité au travail* ». Mais ceux qui écrivent ce genre de note ne travaillent certainement pas la nuit ! Cette organisation du travail en deux fois douze a été, pour l'instant, refusée par l'inspection du travail au motif qu'elle était contraire à la loi, dictée par la seule recherche de rentabilité.

En attendant, les affaires d'EDF vont bien : le chiffre d'affaires est à la hausse de plus de 8 % au troisième trimestre. EDF va donner à ses actionnaires un acompte sur dividende de 64 centimes par action.

L'État va ainsi empocher un bon milliard d'euros. De l'argent frais qui lui permettra de faire de nouveaux cadeaux aux banques ou aux industriels sous prétexte de crise économique.

Étienne HOURDIN

Lors d'un mouvement en décembre 2006.

LO

• Freescale – Toulouse

La crise a bon dos

L'entreprise Freescale (production de semi-conducteurs) compte encore 1 700 salariés à Toulouse, après avoir regroupé jusqu'à 2 500 salariés lorsqu'elle s'appelait Motorola. Elle a été vendue, puis a fait l'objet d'une LBO, cette manipulation boursière qui permet de racheter à crédit, en pariant sur les bénéfices à venir pour rembourser les traites.

C'est cette même technique qui est aujourd'hui montrée du doigt comme étant une des responsables de la crise. Cela n'empêche pas la direction actuelle de prendre argument de la crise pour justifier un nouveau plan de licenciements, alors qu'il y a un an 110 emplois ont été supprimés. Et quand le grand patron restructure le groupe Freescale, il n'y va pas avec le dos de la cuillère : 170 suppressions d'emplois, auxquelles il faut ajouter la « séparation » de CPG, un service de 250 salariés spécialisé dans la téléphonie.

Le personnel de production va être réduit massivement. Les licenciements concernent 110 postes sur environ 700. Cela va se traduire par des conditions de travail dégradées pour ceux qui resteront. D'abord, certaines des tâches sont incompressibles et restent les mêmes quel que soit le niveau de production. Ensuite, l'entreprise a toujours connu des hauts et des bas et, quand la production remontera, ce sera aux présents d'assurer la production, coûte que coûte.

Pour mener son plan à son terme, la direction fait un chantage. Soit on est volontaire, et on a droit à des conditions de départ améliorées, doublement des indemnités légales et prime de départ ; soit on n'est pas volontaire, et on n'a droit qu'aux indemnités légales.

Certes, l'ambiance de travail est tellement dégradée que bien des salariés rêvent de partir. Il y aura des candidats en production, près de l'âge de la retraite, qui sont fatigués de tant d'années d'exploitation, et cela se comprend aisément. Mais il n'y en aura pas 170. Et ces départs ne concerneront pas que des préretraités.

La crise a bon dos. Freescale fait et a fait des profits grâce au travail de ceux qui sont menacés aujourd'hui dans leur emploi. Et si les patrons se justifient en disant qu'ils sont dans une mauvaise passe, il n'y a aucune raison de les croire sur parole. Et de toute façon ce n'est pas aux travailleurs de payer la note. Les profits présents ou passés peuvent servir à cela.

Correspondant LO

• Inde

L'attaque terroriste de Bombay et la tension indo-pakistanaise

À la suite des attaques terroristes à Bombay qui ont fait près de 200 morts, le gouvernement indien accuse le Pakistan, sinon d'être l'instigateur direct de cette action, du moins de n'avoir pas réussi *« à juguler le terrorisme qui émane de son territoire »*. Il en veut pour preuve que le seul des terroristes capturé vivant aurait affirmé qu'ils étaient tous pakistanais.

Les attentats font partie des événements qui, régulièrement, font remonter la tension indo-pakistanaise. Ainsi, le 11 juillet 2006 des attentats avaient déjà fait 186 morts et plus de 800 blessés à Bombay. Et aussitôt, le commissaire de police de la ville avait dénoncé une attaque qui aurait été organisée par les services secrets pakistanais.

En plus de ces attentats, il y eut notamment en février 2007, l'explosion du « train de l'amitié » entre l'Inde et le Pakistan, qui venait d'être mis en service, causant 68 morts. Et auparavant, en octobre 2005, un attentat avait fait 62 morts à New Delhi, la capitale de l'Union indienne.

Chaque fois les autorités pakistanaises, mises en accusation, se défendent en déclarant qu'elles font tout ce qu'elles peuvent pour lutter chez elles contre le terrorisme, émanant le plus souvent de groupes islamistes. Et de fait, les attentats ne sont pas moins nombreux au Pakistan qu'en Inde.

Depuis l'éclatement de l'ex-empire britannique des Indes en deux pays, l'Union indienne et le Pakistan (dont la partie orientale est devenue indépendante en 1971, lorsque se créa le Bangladesh) trois guerres ont déjà eu lieu.

Quant au Cachemire, la guerre n'y a jamais cessé, faisant des dizaines de milliers de victimes. Le Cachemire est le seul État de l'Union indienne à majorité musulmane qui, malgré des engagements pris, n'a jamais eut droit à un référendum et où l'armée et la police indienne mènent une guerre sans merci contre la population, suspectée de volonté autonomiste, voire de désirer le rattachement au Pakistan, lequel a aidé en sous main les séparatistes cachemiris.

Malgré cette situation conflictuelle, un certain rapprochement a tout de même fini par avoir lieu, à partir d'avril 2003.

L'Inde avait alors déclaré tendre « *la main de l'amitié* » à son voisin, à quoi le Pakistan avait répondu qu'il « *l'accueille de tout cœur* ». Il s'en est suivi quelques rencontres bilatérales et une réouverture, après 60 ans d'interruption, des vols commerciaux, puis des liaisons ferroviaires entre les deux pays.

Ce rapprochement, pour limité qu'il soit, est cependant combattu par des fractions nationalistes et intégristes dans les deux pays. Les membres du commando terroriste avaient comme visée de s'en prendre aux symboles occidentaux (et israéliens) au nom de l'islam. Au-delà des symboles, ceux qui les ont armés et envoyés voulaient sans doute mettre en difficulté tout à la fois les autorités indiennes et pakistanaises.

L'extrémisme religieux musulman se développe sur le terreau fertile de l'injustice commise envers les musulmans en Inde et particulièrement au Cachemire. Mais il dénonce aussi l'alignement du gouvernement pakistanais sur les États-Unis à la suite de la guerre en Afghanistan. Depuis l'invasion, puis l'occupation de l'Afghanistan par les armées des États-Unis et de la coalition occidentale, la situation s'est en effet encore aggravée. La frontière pakistano-afghane est longue, montagneuse, désertique et pratiquement incontrôlable. Ceux qu'on appelle les « rebelles » en Afghanistan, les Talibans et d'autres, trouvent des sympathies au Pakistan. Et les attaques militaires américaines, les bombardements qui touchent la population civile ne peuvent qu'aviver le sentiment antiaméricain.

Ainsi, la présence militaire occidentale en Afghanistan contribue peut-être non seulement à déstabiliser le Pakistan, mais aussi l'Inde voisine et à faire monter les tensions entre les deux pays.

André VICTOR

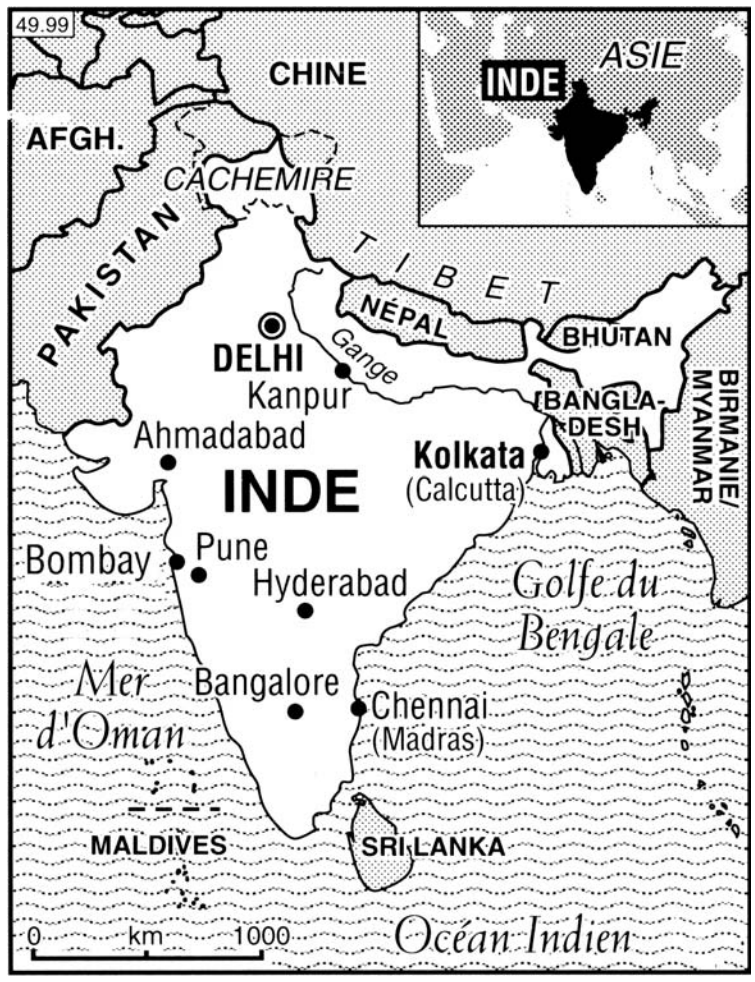

Il faut fermer les locaux de rétention administrative

Le nouveau contrôleur général des prisons, nommé par Sarkozy, vient de publier son premier rapport sur les conditions de rétention des étrangers en situation irrégulière. Après avoir visité un local de rétention administrative, à Choisy-le-Roi, en région parisienne, où sont détenus des étrangers en instance d'expulsion, il « dénonce » des locaux inadaptés, à savoir des bureaux d'un commissariat, où sont entassés des hommes et des femmes en instance d'expulsion.

Il se déclare choqué de voir des femmes parquées dans des bureaux vitrés, au vu de tous, sans la moindre intimité, contrarié que les visiteurs des personnes retenues doivent rester debout, dans un couloir sans même un siège pour s'asseoir, et au maximum vingt minutes. Il recommande donc de trouver des locaux plus adaptés pour enfermer les étrangers. Et en effet, ces locaux de rétention administrative (LRA) viennent s'ajouter aux centres de rétention administrative (CRA). Or, dans les centres de rétention traditionnels, les conditions sont inhumaines mais il y a un semblant de règlement administratif. Une association comme la Cimade peut y pénétrer, voir et dénoncer ce qui s'y passe, même si le gouvernement a tenté de l'empêcher à plusieurs reprises.

Mais dans les LRA, ces locaux de rétention administrative, c'est en fait le règne de l'arbitraire le plus total. N'importe quelle Préfecture peut en créer où elle veut, quand elle veut : dans une cellule de garde à vue, une chambre, un bureau, un espace d'aérogare !

Qu'il n'y ait pas d'espace de promenade à l'air libre, de réfectoire, de salle d'attente, de cabines téléphoniques ou de WC comme dans les centres de rétention n'a pas d'importance. Les Préfectures sont ainsi dégagées de toute contrainte administrative pour les conditions dans lesquelles elles parquent les étrangers.

La situation faite aux étrangers en instance d'expulsion n'est pas nouvelle. Les associations d'aide aux étrangers comme le Gisti ou la Cimade dénoncent régulièrement l'aggravation de leurs conditions de détention.

Voilà un des aspects de la politique du chiffre menée par le gouvernement Sarkozy-Hortefeux qui souhaite atteindre les 25 000 expulsions par an.

René CYRILLE

• Tunisie

Liberté pour tous les inculpés et condamnés de Gafsa !

Dans le bassin minier des phosphates de Gafsa, autour de Redeyef, dans le sud-ouest tunisien, la révolte des habitants pour le droit au travail, contre la misère et la dictature exercée par les patrons comme par les représentants du régime, dure depuis début janvier 2008. Malgré la répression brutale qui dure elle aussi depuis des mois – elle a déjà fait un mort et de nombreux blessés – le mouvement de protestation continue. Les autorités, au cours de procès fabriqués sur mesure, condamnent et emprisonnent, parfois pour des mois ou des années, habitants, manifestants et militants syndicaux.

Les 5 et 6 novembre derniers, 23 personnes ont déjà été condamnées. Un nouveau procès, concernant 38 accusés, devait débuter le 4 décembre. Des militants tunisiens vivant en France, en particulier dans la région nantaise où se trouvent rassemblés, depuis les années 1970, plusieurs centaines de personnes originaires de Gafsa, sont également poursuivis pour leur soutien aux habitants de Redeyef, privés des libertés élémentaires et victimes de la répression, voire de la torture. Certains d'entre eux, en visite familiale en Tunisie, ont été eux aussi inquiétés par la police locale. Parallèlement à la tenue des procès qui se succèdent depuis des semaines, des arrestations continuent d'avoir lieu.

Le 3 décembre à Paris, devrait se tenir un rassemblement de solidarité avec les militants poursuivis et les victimes de la répression organisée par le dictateur Ben Ali, ami de Sarkozy. Lutte Ouvrière affirme sa solidarité avec tous les condamnés et les détenus en attente de procès, qui doivent être libérés immédiatement.

V.L.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 1009 I 85576